

## La souveraineté de l'industrie nationale mise à mal

*Youssef Aidi fustige l'incapacité du gouvernement à remédier à une dépendance inquiétante des secteurs stratégiques*



*Pour le parti au pouvoir au Brésil*  
Le plan d'autonomie repose sur le dialogue, le droit international et l'intérêt des populations

Page 2



Page 3



Huis clos aberrant  
Quand les autorités s'appliquent à tuer le spectacle

Page 23

Pour le parti au pouvoir au Brésil

# Le plan d'autonomie repose sur le dialogue, le droit international et l'intérêt des populations

Actualité



Le plan d'autonomie pour le Sahara présenté par le Maroc repose sur les principes du dialogue et du droit international et devrait contribuer au bien-être des populations concernées, a affirmé Romenio Pereira, secrétaire aux relations internationales du Parti des Travailleurs (PT), formation politique du président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva.

Romenio Pereira a ajouté que, dans ce contexte, « un soutien plus expressif vis-à-vis du plan d'autonomie du Maroc peut, bien sûr, être considéré ».

« Un soutien plus expressif vis-à-vis du plan d'autonomie présenté par le Maroc peut, bien sûr, être considéré, dès lors que cette autonomie repose sur le dialogue, sur un engagement envers le droit international et contribuera au bien-être des populations

concernées », a souligné Romenio Pereira dans une déclaration à la MAP.

« Je pense que le Brésil devrait continuer à soutenir ces efforts et initiatives qui favorisent la paix et la stabilité dans la région », a-t-il estimé.

Selon M. Pereira, qui se rendra prochainement en visite au Maroc, « le Brésil maintient une position équilibrée et constructive sur la question (du Sahara), tout en soutenant les ef-

forts des Nations unies dans la recherche d'une solution politique pacifique, consensuelle et mutuellement acceptable ».

A cet égard, il a rappelé le soutien exprimé par le Sénat brésilien en juin 2023 en faveur du plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007.

Il a également évoqué la visite du ministre brésilien des Affaires étrangères à Rabat, un an plus tard, au cours de laquelle il avait salué les efforts sérieux et crédibles déployés par le Royaume pour aller de l'avant vers un règlement de ce différend.

Par ailleurs, M. Pereira a qualifié de « prometteur » l'avenir des relations entre Rabat et Brasilia, soutenant que de nombreuses opportunités de coopération s'offrent dans divers domaines.

« Les récentes visites de représentants brésiliens de haut rang au Maroc et la réouverture de la ligne aérienne Casablanca-Sao Paulo (en décembre prochain) reflètent l'intérêt croissant pour le renforcement des relations bilatérales », a-t-il poursuivi.

« Cette dynamique, a-t-il conclu, permettra de renforcer les échanges commerciaux et la collaboration, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'économie verte, du tourisme, de la culture et de la technologie. Elle permettra également de répondre aux défis liés au changement climatique, au bénéfice des deux nations ».

## COP29 : Le Maroc grimpe à la 8<sup>ème</sup> position dans le classement 2025 de l'Indice de performance climatique

Le Maroc se maintient en tête du classement mondial des pays menant la course vers la neutralité carbone, en grimpant à la 8<sup>ème</sup> position de l'Indice de performance climatique 2025 (CCPI), présenté mercredi lors de la 29<sup>ème</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP29), qui se tient à Bakou en Azerbaïdjan. Le Maroc demeure un leader dans ce classement, où il est reconnu comme un acteur régional de premier plan en matière de développement durable et de réduction des gaz à effet de serre (GES), selon les experts du CCPI.

Dans le rapport présentant le classement 2025 du CCPI, lesdits experts ont salué la priorité accordée par le Maroc au développement durable, illustrée par son engagement à atteindre 52% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique national d'ici 2030 et par ses avan-

cées significatives dans le développement de projets solaires et éoliens.

Premier sur le continent africain et dans le monde arabe dans ce classement, dominé par le Danemark (4<sup>ème</sup> position - les trois premières places étant vacantes), le Maroc, qui gagne une place par rapport à l'édition 2024, devance plusieurs pays leaders en matière de décarbonation comme l'Allemagne (16<sup>ème</sup> position), la Norvège (9<sup>ème</sup>) et la Suède (11<sup>ème</sup>).

Le CCPI, qui évalue les pays suivant quatre critères que sont les émissions de gaz à effet de serre, les énergies renouvelables, l'utilisation de l'énergie et la politique climatique, est un outil indépendant qui examine la performance des politiques de lutte contre le changement climatique de 63 pays, incluant les Etats membres de l'Union européenne pris individuellement ainsi que l'UE dans son ensemble (27 pays).

## Gestion des crises pandémiques émergentes

# Le rôle pionnier du Maroc dans le renforcement de la souveraineté sanitaire africaine

L'ambassadeur, représentant permanent du Maroc auprès de l'Union africaine (UA) et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, a mis en lumière, mercredi à Addis-Abeba, le rôle pionnier du Royaume dans le renforcement de la souveraineté sanitaire africaine.

Intervenant lors de la session extraordinaire du Comité des représentants permanents (COREP) de l'UA qui a marqué une étape décisive dans la lutte contre les pandémies émergentes sur le continent, notamment avec l'endossement par le CDC Afrique du premier kit PCR Mpox développé au Maroc, le diplomate a souligné le succès de l'approche marocaine, basée sur l'innovation et la collaboration régionale, relevant que le Royaume et le CDC Afrique ouvrent ainsi la voie à une souveraineté sanitaire accrue en Afrique dans la gestion des crises pandémiques émergentes.

En réponse à l'urgence sanitaire posée par le Mpox, le Maroc a conçu un kit PCR de diagnostic capable de détecter le virus avec une précision inégalée, a rappelé M. Arrouchi,

soulignant que cette initiative a reçu l'appui technique et scientifique du CDC Afrique, démontrant la capacité du continent à produire des solutions compétitives, adaptées à ses réalités.

Il a, dans ce sens, relevé que le directeur général du CDC Afrique, Dr. Jean Kaseya a félicité le Maroc qui a produit le premier diagnostic Mpox qui a répondu à 100% à tous les tests qui ont été faits.

Selon M. Arrouchi, la déclaration de Jean Kaseya reflète l'engagement du CDC Afrique à promouvoir des solutions endogènes pour lutter contre les pandémies, tout en favorisant l'accessibilité économique et l'autonomie du continent.

Cette avancée illustre la nécessité d'une coordination accrue entre les Etats africains et les institutions régionales pour anticiper et répondre efficacement aux crises sanitaires, a-t-il fait observer, ajoutant que cette initiative marocaine est un exemple concret du potentiel africain à transformer les défis en opportunités, renforçant ainsi la résilience collective du continent face aux pandémies futures.

# La souveraineté de l'industrie nationale mise à mal

*Youssef Aïdi fustige l'incapacité du gouvernement à remédier à une dépendance inquiétante des secteurs stratégiques*

Le Groupe socialiste-Opposition itihadié à la Chambre des conseillers a critiqué le gouvernement au sujet de la fragilité du secteur industriel national, de son incapacité à assurer la sécurité industrielle et du manque de compétitivité des infrastructures industrielles à l'échelle internationale.

Lors de la séance mensuelle des questions orales sur la politique générale du gouvernement tenue à la Chambre des conseillers et axée sur «la politique nationale d'industrialisation», le président du Groupe socialiste-Opposition itihadié, Youssef Aïdi, a indiqué que «cette séance se tient dans un contexte international extrêmement complexe. Le système mondial, dans ses dimensions politique et économique, traverse des mutations profondes et inédites dues aux conflits en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, notamment la guerre à Gaza et au Liban, ainsi qu'à l'escalade des tensions géopolitiques dans plusieurs régions. Ces tensions aggravent les conflits armés, amplifient la crise énergétique mondiale et provoquent l'inflation, autant de facteurs qui imposent une révision de notre modèle industriel et de nos choix stratégiques». Et d'ajouter : «Face à ces profondes transformations, et alors que nous parlons du système industriel comme étant l'un des piliers les plus importants pour le renforcement de notre économie nationale, nous devons nous poser une question fondamentale : où en sommes-nous de la véritable souveraineté industrielle ? ».

Youssef Aïdi a expliqué que cette souveraineté ne peut se limiter à des slogans et des discours. Selon lui, deux décennies après la mise en place de stratégies industrielles successives, le pays souffre encore d'une dépendance inquiétante dans des secteurs stratégiques.

Chiffres à l'appui, l'analyse du président du Groupe socialiste a montré l'ampleur de cette dépendance. A titre d'exemple, «dans le secteur de l'automobile, et bien que le Maroc soit leader en Afrique avec une capacité de production dépassant 700.000 véhicules par an, ce succès quantitatif masque une fragilité structurelle. Le taux d'intégration locale dans les composants technologiques de pointe reste modeste, le pays étant



incapable de produire des éléments essentiels comme les moteurs et les systèmes électroniques avancés. Par ailleurs, les voitures made in Morocco peinent à gagner la confiance des Marocains, qui privilégient les véhicules importés. Avec la transition mondiale vers les véhicules électriques, le Maroc risque de perdre ses acquis sans pour autant réaliser un développement rapide de ses capacités en batteries et composants électroniques », a martelé Youssef Aïdi.

Concernant l'aéronautique, le Groupe socialiste a noté que «malgré l'implantation de plus de 140 entreprises internationales, le Maroc se cantonne principalement à la fabrication de pièces relativement simples. Nous ne disposons pas de compétences avancées en matière de conception et d'ingénierie, ce qui le relègue au rang de sous-traitant et non de créateur dans la chaîne de valeur mondiale ».

Le Groupe socialiste a également critiqué la politique du gouvernement dans le secteur de l'agro-industrie, tout en exprimant son inquiétude quant à la dépendance

de ce secteur vital pour notre pays.

« Malgré l'abondance de ses ressources agricoles et ses capacités à produire plus, le Maroc demeure fortement dépendant des importations de produits alimentaires. Cela reflète notre faible capacité au niveau de l'industrie de transformation et, par conséquent, l'exportation de matières premières et leur importation après leur transformation constituent un fardeau majeur pour l'économie », a-t-il fait savoir.

Selon Youssef Aïdi, cette dépendance menace non seulement l'économie, mais également la sécurité alimentaire nationale. Le recours excessif aux importations expose le pays aux fluctuations des marchés mondiaux, en termes de prix et de disponibilité, ce qui pourrait engendrer des pressions économiques et sociales en période de crise.

En évoquant le secteur pharmaceutique, il a rappelé les leçons tirées de la crise sanitaire du Covid-19, où le Maroc, malgré sa position de deuxième producteur pharmaceutique en Afrique, s'est révélé incapable de produire des médicaments de base.

Youssef Aïdi a rappelé l'Initiative atlantique lancée par S.M le Roi Mohammed VI comme opportunité historique pour développer les industries nationales dans les domaines des infrastructures, des énergies renouvelables et de l'industrie maritime, soulignant qu'il faut tirer profit de cette initiative pour procéder à un changement radical dans la politique gouvernementale concernant le domaine de l'industrie.

En ce sens, le Groupe socialiste a appelé à investir dans la recherche, à promouvoir la formation professionnelle et l'enseignement supérieur pour privilégier les compétences techniques et les technologies avancées et développer une industrie nationale d'équipements et de machines industrielles.

Et Youssef Aïdi de conclure : «Le Maroc se trouve à un tournant historique : soit il adopte des mesures audacieuses pour une véritable souveraineté industrielle, soit il reste un acteur subalterne du système mondial ».

H.T

## La retraite du CDH à Rabat, un conclave de réflexion et d'échange sur l'état et le devenir du Conseil

La retraite du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (CDH), qui se tient les 21 et 22 novembre à Rabat, à l'initiative de la Présidence marocaine du CDH, se veut un conclave de réflexion et d'échange sur l'état et le devenir du Conseil. En effet, cette réunion a pour objectif de débattre des principaux défis et enjeux auxquels la communauté internationale est confrontée dans les domaines de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, et d'explorer les voies de la réforme du CDH, organe central de l'ONU dans le domaine des droits de l'Homme.

Cette retraite s'inscrit dans la lignée des engagements et réalisations du Maroc au

sein des instances onusiennes. En tant que membre engagé au sein de l'ONU, le Royaume s'efforce de promouvoir les droits de l'Homme et de favoriser le dialogue entre les nations sur des enjeux cruciaux. Elle représente ainsi une nouvelle étape dans l'engagement du Royaume à renforcer son rôle de leader et de facilitateur dans la défense des valeurs universelles, en collaborant avec d'autres Etats et organisations pour améliorer les conditions des droits humains à l'échelle mondiale.

La séance d'ouverture de cette réunion sera marquée par les allocutions du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à

l'étranger, Nasser Bourita, et du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk.

Cette retraite verra la participation d'ambassadeurs représentants permanents des Etats membres du CDH, des coordonnateurs des groupes régionaux et politiques des Nations unies, de la présidente du Comité de coordination des procédures spéciales et des ONG parties prenantes des travaux du CDH.

Outre la séance inaugurale de la retraite, trois sessions thématiques aborderont les principaux défis sur l'état et le devenir du CDH.

La première session porte sur l'évaluation des principales réalisations du Conseil

depuis sa création, ainsi que sur les défis auxquels il a été confronté, tandis que la deuxième cherche à discuter des méthodes de travail du Conseil afin de renforcer son efficacité et son efficience.

Cette approche vise à garantir que le Conseil soit en mesure de répondre de manière rapide et efficace aux besoins urgents en matière de droits humains à l'échelle mondiale.

Enfin, la troisième session concerne le renforcement de la relation entre les instances des Nations unies, notamment le CDH à Genève et l'Assemblée générale des Nations unies à New York, ainsi que les organisations onusiennes concernées par le développement.

# Le CESE préconise l'instauration d'un système obligatoire unifié entre les différents régimes d'assurance maladie



**L**e Conseil économique, social et environnemental (CESE) a recommandé l'instauration d'un système obligatoire unifié fondé sur les principes de solidarité, de complémentarité et de convergence entre les différents régimes d'assurance maladie, tout en renforçant par un système de couverture additionnelle (complémentaire et facultative) relevant du secteur mutualiste et/ou assurance privée.

Lors d'une rencontre consacrée à la présentation des conclusions de l'avis du Conseil sur le thème "Généralisation de l'AMO, bilan d'étape: une avancée sociale à consolider, des défis à relever", le président du CESE, Ahmed Reda Chami a souligné, mercredi à Rabat, que cet avis a pour objectif d'assurer une couverture

médicale effective pour tous, tout en préservant l'équilibre de la situation financière des ménages et en assurant la durabilité de l'écosystème d'Assurance maladie obligatoire de base (AMO).

Il a indiqué que le chantier de généralisation de l'AMO représente une performance sociale sans précédent dans l'histoire contemporaine du Maroc, notant que ce projet structurant vise à élargir les avantages de la couverture maladie à l'ensemble des citoyens, ainsi qu'aux résidents sur le territoire national.

M. Chami a mis en avant, dans ce sens, les progrès remarquables réalisés, en peu de temps, pour atteindre cet objectif, faisant savoir qu'environ 86,5% des habitants sont actuellement inscrits au régime d'assurance maladie, contre

moins de 60% en 2020.

Il a ajouté que le développement continu du cadre juridique et des infrastructures techniques a permis à tous les citoyens d'avoir accès à la couverture médicale, d'autant plus que les organismes de gestion se sont également engagés dans cette dynamique vertueuse avec la célérité et l'efficacité requises, dans le traitement des dossiers de santé.

Le bilan s'avère "positif et les progrès sont vraiment tangibles", s'est-il félicité, mettant l'accent, par ailleurs, sur bon nombre de défis qui ont été abordés dans l'avis du Conseil et présentés par les acteurs et experts sollicités à cet égard, lesquels méritent une attention particulière pour assurer la réussite optimale de ce projet.

Le président du CESE a expliqué qu'à ce jour, 8,5 millions de citoyens ne peuvent toujours pas bénéficier de cette protection, car ils ne sont pas inscrits au système d'assurance (environ 5 millions), ou même s'ils sont inscrits, sont dans une situation de "droits fermés" (3,5 millions).

Et de souligner que le pourcentage des dépenses de santé supportées directement par les assurés peut atteindre 50% des dépenses totales, un pourcentage qui, selon lui, demeure élevé par rapport au taux plafonné de (25%) recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Banque mondiale. Cette donne oblige certains assurés à s'abstenir de recourir à des soins de base pour des raisons financières, a-t-il relevé.

Parmi les recommandations les plus marquantes présentées par le Conseil en vue de parachever la généralisation effective de l'AMO, conformément aux Hautes Orientations Royales et aux dispositions de la loi-cadre relative à la protection sociale, figure le fait que l'inscription à l'AMO doit être une procédure obligatoire pour tous, tout en supprimant la situation des "droits fermés" et en assurant la diversification des sources de financement de l'AMO, entre autres.

Il s'agit aussi d'améliorer l'accès aux médicaments en révisant le cadre juridique du rationnement et de la fixation des prix, tout en renforçant et en protégeant la production nationale de médicaments génériques.

Le Conseil a également appelé à améliorer le taux de remboursement des dépenses liées aux actes médicaux et aux consultations en général, ainsi qu'à renforcer le contrôle médical des dépenses en développant et en diversifiant le nombre de protocoles de soins contraignants pour les organismes gérant l'AMO et les professionnels de santé, tout en impliquant les acteurs qualifiés dans cette dynamique.

## Le rôle de la communauté internationale dans la promotion des droits de l'enfant palestinien, au centre d'une conférence à Amman

**L**a conférence internationale sur "Le rôle de la communauté internationale et des organisations de la société civile dans la promotion et le respect des droits de l'enfant palestinien" s'est ouverte, mercredi dans la capitale jordanienne Amman, avec la participation de plusieurs pays arabes, dont le Maroc.

Organisée pendant deux jours par le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes - secteur des affaires sociales, cette rencontre s'est déroulée en présence de ministres arabes du Développement social ou leurs représentants, de responsables onusiens et de représentants d'organisations régionales et de la société civile.

Le Maroc a été représenté à ce conclave par son ambassadeur auprès du Royaume hashémite de Jordanie, Fouad Akhrif, et le

chargé d'affaires, Adel Oussi Hamou.

S'exprimant à cette occasion, la secrétaire générale adjointe et cheffe du secteur des affaires sociales à la Ligue arabe, Haifa Abu Ghazaleh, a déploré que 70 % des victimes dans la bande de Gaza sont des femmes et des enfants, ajoutant que jusqu'à aujourd'hui, 17.552 enfants ont perdu la vie, dont 209 nourrissons nés et morts durant cette guerre, ainsi que 825 enfants âgés de moins d'un an.

Pour sa part, la représentante spéciale du Secrétaire général des Nations unies, Virginia Gamba, a souligné que "ce qui se passe actuellement menace l'avenir des enfants palestiniens, qui sont assassinés de manière délibérée et privés de leur droit à la santé et à l'éducation". "La bande de Gaza est aujourd'hui le lieu le plus dangereux au monde pour les en-

fants", s'est-elle alarmée.

Dans la même veine, le coordonnateur spécial adjoint pour le processus de paix au Moyen-Orient, Muhammad Hadi, a rappelé que "les enfants de Gaza sont privés d'éducation et de nourriture, souffrent de handicaps et de traumatismes psychologiques profonds et durables et font face à d'immenses défis en raison de l'occupation".

De son côté, le directeur des affaires de l'UNRWA en Jordanie, Olaf Becker, a affirmé que "la violence et le conflit à Gaza ont atteint un niveau alarmant, dans un contexte où la communauté internationale reste incapable de prendre des mesures concrètes pour arrêter l'agression", précisant que plus de 600.000 enfants sont privés d'éducation et cherchent désespérément à

obtenir sécurité, nourriture et médicaments.

La ministre jordanienne du Développement social, Wafa Saed Bani Mustafa, a, quant à elle, assuré que la Jordanie continuera de soutenir les efforts humanitaires et de secours en faveur des Palestiniens à Gaza et en Cisjordanie, tout en explorant des moyens de mettre fin à la guerre dans le cadre des dynamiques régionales et internationales.

Au programme de cette conférence figurent une série de rencontres axées, notamment, sur les violations des droits des enfants en Palestine par l'occupation, le rôle du Ministère public dans la documentation des crimes commis contre les enfants, le rôle de l'UNRWA dans la protection des droits des enfants dans les camps de réfugiés, outre des témoignages d'enfants affectés par la guerre.

# Le président de la Cour constitutionnelle appelle à encourager la culture du recours à la justice constitutionnelle



Le président de la Cour constitutionnelle, Mohamed Amine Benabdellah, a appelé, mercredi à Rabat, à encourager la culture du recours à la Cour constitutionnelle afin de mettre en conformité les lois avec l'esprit de la Constitution, de manière à garantir les droits et les libertés de tous.

Intervenant dans le cadre d'une conférence à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal sous le thème "Le contrôle constitutionnel : origines, évolution et perspectives", M. Benabdellah a

fait savoir que le nombre de recours adressés au Conseil constitutionnel anciennement et à la Cour constitutionnelle actuellement "n'a pas dépassé 19 jusqu'à nos jours".

A cet effet, M. Benabdellah a souligné la nécessité de rompre avec l'idée selon laquelle le recours à la Cour constitutionnelle ou à la justice ne peut avoir lieu qu'en cas de litige, ajoutant que la mission du juge constitutionnel consiste à adapter les lois à l'esprit de la Constitution, garantissant ainsi la protection des droits et des libertés.

Le président de la Cour constitutionnelle

a, dans ce cadre, mis l'accent sur l'importance du rôle du juge constitutionnel, insistant sur la nécessité de consolider le "dialogue entre l'université et la justice" et de favoriser l'échange d'idées et de jurisprudences.

Dans ce contexte, il a jugé nécessaire de veiller à la promotion d'une "école marocaine de droit constitutionnel", tout en restant ouvert aux expériences internationales en la matière.

D'autre part, M. Benabdellah a mis en exergue les perspectives d'évolution du contrôle constitutionnel, en tant que méca-

nisme juridique visant la consécration de l'Etat de droit, relevant que les fondements établis par la Constitution ne peuvent être préservés que par le principe de recours pour inconstitutionnalité des lois.

En attendant la promulgation de la loi relative au recours pour inconstitutionnalité des lois, le président de la Cour constitutionnelle a appelé à l'organisation de débats universitaires et à la formation des avocats et des magistrats pour les sensibiliser aux manières d'aborder ce principe légal, notant que le recours pour inconstitutionnalité des lois constitue une "bonne pratique" nécessitant une meilleure préparation de toutes les parties.

Pour sa part, le président du Département de droit public et des sciences politiques à la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Rabat-Agdal, Jaouad Nouhi, a relevé l'importance que revêt le contrôle constitutionnel, à travers l'étude de ses origines historiques depuis l'annonce de l'institution de la Chambre constitutionnelle en 1962, puis la création, en vertu de la Constitution de 1992, du Conseil constitutionnel, jusqu'à la création de la Cour constitutionnelle en la dotant de larges prérogatives relatives notamment à la possibilité pour les justiciables de défendre les droits et les libertés énoncés dans la Constitution.

Il a fait remarquer que cette conférence s'inscrit dans le cadre des activités scientifiques organisées par la Faculté dans le sillage de son ouverture sur son environnement, avec la tenue d'événements au profit des étudiants et des chercheurs destinés à les familiariser avec la méthodologie et les mécanismes de travail des institutions constitutionnelles.

## Une délégation judiciaire marocaine en visite d'étude à la CEDH à Strasbourg

Une importante délégation marocaine, composée de magistrats et de procureurs généraux concernés par la coopération internationale et la protection des droits humains, a entamé mercredi une visite d'étude à la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH), basée à Strasbourg et relevant du Conseil de l'Europe (CdE).

Cette visite a pour objectif d'enrichir les pratiques judiciaires marocaines en matière de lutte contre les violences basées sur le genre et la violence domestique et de renforcer la coopération entre la Présidence du ministère public et la CEDH en tant que juridiction internationale chargée de veiller au respect de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales dans les Etats signataires.

Il s'agit également de renforcer les compétences judiciaires des participants à travers l'approfondissement de la connaissance de la CEDH, son fonctionnement et sa jurisprudence, particulièrement en ce qui concerne les droits fondamentaux, les mécanismes de la preuve et les techniques d'enquête.

A cet effet, les participants, qui ont déjà bénéficié de sessions de formation dispensées par le CdE en matière de violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ont assisté à une audience de la Grande Chambre de la CEDH, dans le but d'observer sa manière d'interpréter et d'appliquer la Convention dans des affaires réelles et de renforcer

leur compréhension des standards européens en matière de droits humains.

La délégation marocaine a eu à cette occasion des échanges avec des experts et des professionnels de la CEDH sur les conventions clés du Conseil de l'Europe, notamment la Convention d'Istanbul qui traite de la violence à l'égard des femmes, et la Convention de Lanzarote qui aborde la protection des enfants contre les abus sexuels.

Le programme comprend également une visite au tribunal de Saverne (région de Strasbourg), lequel a mis en place une expérience pionnière en matière de traitement des violences au sein des couples, avec un Centre de prise en charge des auteurs de violence conjugale.

Cette visite devrait permettre aux membres de la délégation marocaine de s'arrêter sur les initiatives de création des Centres de suivi et de prise en charge des auteurs de violence conjugale et les avancées réalisées en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, et de s'informer des défis liés à l'application des conventions internationales en la matière.

Le Conseil de l'Europe, dans le cadre de sa mission d'assistance technique pour la mise en œuvre du Programme gouvernemental pour l'égalité (PGE 2023-2026), a contribué à l'organisation de plusieurs sessions de renforcement des capacités de responsables judiciaires marocains, entre décembre 2019 et septembre 2022 au Maroc, ayant bénéficié de centaines de magistrats et de procureurs

## Premier Forum parlementaire annuel pour l'égalité et la parité

La Chambre des représentants organise, ce vendredi, le premier Forum parlementaire annuel pour l'égalité et la parité sous le thème "Le Parlement, levier essentiel pour l'égalité et la parité".

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ce forum s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Chambre visant à mettre en œuvre les Hautes Orientations Royales, ainsi que les dispositions constitutionnelles et légales relatives à la promotion des droits des femmes, indique un communiqué de l'institution législative.

Cet événement s'inscrit également dans le cadre de l'engagement de la Chambre et de l'ensemble de ses composantes, dans l'effort national visant à renforcer et promouvoir les droits des femmes, précise le même source.

Le forum vise à institutionnaliser le débat parlementaire sur l'égalité et la parité, à ouvrir le dialogue public entre le Parlement et toutes les parties concernées, ainsi qu'à échanger les expériences, les savoir-faire et les meilleures pratiques en matière d'égalité et de parité, a-t-on poursuivi.

De même, ajoute la Chambre, ce conclave a pour objectif de passer en revue les acquis et les défis du Royaume en matière d'égalité et de parité, de proposer des approches parlementaires visant à accélérer la cadence pour atteindre

l'égalité entre les sexes au Maroc, tout en contribuant à la réalisation des objectifs de la Stratégie nationale de développement durable 2030.

En outre, ce forum sera l'occasion d'ouvrir un débat sur l'évaluation des progrès réalisés en matière de mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, à laquelle le Maroc a adhéré en 1993.

Selon le communiqué, cette rencontre mettra en lumière les expériences comparées et les meilleures pratiques en matière d'égalité et de parité, à travers deux axes principaux portant sur "L'autonomisation des femmes et le renforcement de leur participation à la vie publique" et "Les politiques publiques sociales et l'objectif d'atteindre l'égalité et la parité".

Prendront part à cette manifestation parlementaire, les membres du groupe de travail thématique sur l'égalité et la parité à la Chambre des représentants, ainsi que des parlementaires marocains et des représentants de Parlements amis.

Elle sera également marquée par la présence de représentants des ministères concernés et de plusieurs institutions nationales, outre des représentants des Nations unies, d'organisations internationales, d'associations et d'entités de la société civile, ainsi que des experts et des chercheurs en la matière.

Société

# De Shanghai à Casablanca, la fabuleuse histoire d'une prouesse chirurgicale marocaine



**C'**est incontestablement une véritable prouesse chirurgicale et qui plus est, réalisée à une distance stratosphérique. La prostatectomie totale a été effectuée à Casablanca depuis Shanghai, sous la conduite de Youness Ahallal, chirurgien urologue et onco-urologue, présent au moment de l'opération dans la ville chinoise Shanghai alors que le patient est opéré dans un établissement hospitalier casablancais.

Et du coup, le Maroc inscrit un record mondial dans l'histoire de la chirurgie à distance puisque Casablanca se situe à 12.000 kilomètres de la plus grande ville de Chine. Cette intervention complexe, réalisée à distance pour traiter un cancer de la prostate localisé, repose sur une technologie de téléchirurgie de pointe. Sachant que la prostatectomie totale consiste en l'ablation complète de la glande prostatique, une opération essentielle dans le contrôle et le traitement de cette pathologie.

La réussite de cette opération repose sur l'utilisation du robot chirurgical Toumai, associé à une plateforme de communication avancée permettant une transmission en temps réel des commandes du chirurgien avec une précision absolue et des images 3D haute définition.

"Il s'agit d'une première mondiale en téléchirurgie, étant donné que la distance séparant les métropoles économiques marocaine et chinoise est de 12.000 kilomètres", indique son auteur, Youness Ahallal, avant d'ajouter dans une interview accordée à la MAP que cette prouesse chirurgicale a été réalisée par une équipe exclusivement marocaine.

"Au moment où je tenais les manettes de commande du robot, une équipe au complet m'assistait, composée d'urologues, d'anesthésistes, d'infirmiers spécialisés gérant les aspects locaux de l'intervention, outre un expert en chirurgie robotique prêt à intervenir si besoin est", précise-t-il, avant d'ajouter que la supervision technique et la maintenance des équi-

vements ont été assurées par une équipe d'ingénieurs biomédicaux marocains qualifiés, garantissant ainsi la sécurité et le succès de l'opération.

Evoquant les défis posés par la téléchirurgie, il note que la complexité de l'opération ainsi que l'éloignement géographique ont nécessité une préparation minutieuse pour favoriser son déroulement dans les meilleures conditions possibles.

Sur le plan technologique, ce chirurgien de renommée internationale indique que pour garantir une synchronisation en temps réel des commandes du chirurgien à Shanghai avec les mouvements du robot à Casablanca, il fallait assurer une fluidité soutenue tout au long de l'opération. D'où, pour lui, l'importance cruciale d'une connectivité stable et à très haut débit, une latence ultra faible et sur deux technologies en parallèle et ce, afin d'assurer la résilience nécessaire pour ce genre d'opérations.

A cela, il fait état d'un contrôle strict du bon fonctionnement des robots et des

systèmes de télécommunication qui a été effectué avant l'intervention à travers plusieurs sessions de test avec l'opérateur de télécommunication et les partenaires, évitant ainsi tout risque technique pour le patient.

Sur le plan humain, il fait savoir que des simulations et des formations intensives ont été effectuées quatre mois avant le jour J, ce qui a permis de favoriser une coordination et une communication parfaite entre les équipes locales et distantes, saluant la mutualisation des efforts de l'ensemble des intervenants ainsi que la compétence avérée des équipes médicales et techniques à l'origine aussi du succès de cette opération délicate et sans précédent.

Un succès remarquable puisque la chirurgie robotique est toute récente dans le pays, relève-t-il avant de rappeler que cette prouesse chirurgicale s'ajoute à de nombreuses autres réalisées par des chirurgiens nationaux qui ont su prouver au monde qu'ils sont capables de faire de grands exploits. Des virtuoses du bistouri ont la compétence, le savoir et l'abnégation d'Hippocrate comme ce médecin de l'antiquité grecque l'a si admirablement immortalisé dans son serment.

Pour ce spécialiste dans la prise en charge chirurgicale mini-invasive des pathologies génito-urinaires, avec un focus particulier sur les cancers urologiques, cet exploit historique prouve aussi que l'écosystème de santé au Maroc est en phase avec les innovations technologiques le nec plus ultra et avance à pas sûrs sur le chemin de la souveraineté sanitaire.

Mais, nuance-t-il, il ne convient pas de s'endormir sur ses lauriers et s'arrêter en si bon chemin, recommandant de promouvoir la formation des spécialistes en chirurgie robotique et en téléchirurgie et aussi de redoubler les efforts en vue de généraliser ce type de chirurgie et d'en faire bénéficier les patients où qu'ils se trouvent dans le Royaume.

Par Rabiâ Salhane (MAP)

## SNUD : Lancement samedi à Rabat du "Village de l'égalité"

Le Système des Nations unies pour le développement (SNUD) au Maroc organise, samedi 23 novembre, un événement ouvert au grand public intitulé "Le Village de l'égalité", à l'occasion de la 33ème campagne onusienne des "16 jours d'activisme contre les violences fondées sur le genre".

Organisée de 10h à 18h au Parc Hassan II à Rabat, cette rencontre de sensibilisation et de plaidoyer s'inscrit dans le cadre de l'engagement mondial visant à mettre fin aux violences fondées sur le genre, indique-t-on dans un communiqué.

Il s'agit d'amplifier toutes les voix et de mobiliser tous les acteurs de la société autour de la prévention, de la sensibilisation et de la prise en charge des survivantes, souligne la même source.

"Le Village de l'égalité incarne l'engagement collectif à mettre fin aux violences fondées sur le genre. En unissant nos forces, nous affirmons que chaque femme, chaque fille mérite de vivre sans peur, dans la dignité et le respect", a indiqué, à cette occasion, la coordonnatrice résidence du SNUD, Nathalie Fustier.

Cet événement rassemblera une pléiade d'acteurs engagés dans la lutte contre les violences fondées sur le genre. Institutions publiques, organisations de la société civile, agences des Nations unies, médias et citoyens seront présents pour informer, sensibiliser et mobiliser autour de cette violation grave des droits humains des femmes. Tout au long de la journée, le public pourra découvrir des stands animés qui offriront une occasion unique de s'informer sur les services d'écoute, d'accompagnement et de protection offerts aux survivantes conformément aux dispositions de la loi n° 103.13 ainsi que les initiatives en cours.

Des ateliers éducatifs seront proposés pour sensibiliser à la diversité des formes de violences fondées sur le genre et aux moyens d'y faire face. En parallèle, des performances culturelles et artistiques mettront en lumière les droits des femmes et dénonceront les violences, en plus d'animations sportives symbolisant la résilience qui viendront enrichir cette journée, et qui offriront un cadre ludique et inclusif pour promouvoir les valeurs d'égalité.

## Sécurité cybernétique

Dans le cadre du renforcement des capacités des associations à accéder au numérique, l'Association Assadaka pour le développement, l'environnement et la culture organise en partenariat avec le ministère délégué auprès du chef du gouvernement chargé des relations avec le Parlement et avec le Conseil communal de la ville d'Oued Zem, une formation sur le thème « Sécurité informatique et Internet : un guide de sensibilisation à la sécurité numérique ».

Cette formation, qui aura lieu samedi 23 novembre à la salle des réunions relevant du Conseil communal de la ville, sera animée par Anas El Hachimi, expert en sécurité cybernétique.



## Portrait



## Rafael Nadal

*Roi de la terre... et au-delà*

Sans égal sur terre battue, Rafael Nadal a étendu sa domination à toutes les surfaces grâce à son inoxydable mental et sa résilience face aux blessures, qui ont fini par avoir raison de lui.

Avec ses 22 sacres majeurs, dont 14 à Roland-Garros, l'Espagnol de 38 ans dont la carrière a pris fin mardi soir à Malaga, est le deuxième homme le plus titré en Grand Chelem derrière Djokovic (24) et devant son grand rival Roger Federer (20).

"Rafa" a écrasé la concurren-

ce sur l'ocre durant près de vingt ans, depuis ses débuts professionnels en 2001, mais réduire sa palette à cette couleur serait une erreur.

Avec 92 trophées, le trône de N.1 mondial occupé pendant 209 semaines, quatre Coupes Davis et deux médailles d'or olympique, en simple (2008) et en double (2016), il possède l'un des palmarès les plus foisonnants avec ceux de Djokovic et Federer.

"Je l'ai affronté très jeune", s'est remémoré l'ex-N.1 mondial Lleyton Hewitt à Malaga. "Dès qu'il est arrivé, c'était évident qu'il était destiné à réussir de grandes choses", a estimé l'Australien.

Pour l'Américain Tommy Paul (12e), Nadal "a toujours gagné et perdu avec classe (...). Même si ce n'était pas ton joueur favori, tu ne pouvais t'empêcher d'admirer sa manière de faire les choses."

En janvier 2022, à Melbourne, l'Espagnol est devenu après Djokovic le deuxième joueur de l'ère Open (depuis 1968) à remporter au moins deux fois chacun des quatre tournois du Grand Chelem.

Lui-même place au-dessus ses deux victoires sur le gazon de Wimbledon en 2008 et 2010. Surtout la première, conquise dans un match de légende contre le champion suisse, co-

auteur avec lui d'un des feuilletons les plus passionnants de l'histoire du sport.

Mais c'est bien sur la terre battue que son art a atteint la perfection. Durant sa carrière, il a été quasiment imbattable d'avril à juin grâce à son lift incontrôlable et ses glissades supersoniques: 484 matches gagnés sur 535 disputés, plus de 90% de succès.

Ses triomphes parisiens, de 2005 à 2008, de 2010 à 2014, de 2017 à 2020 et en 2022, sont ses chefs-d'oeuvre. Aucun champion n'a jamais réussi à gagner autant de fois un même tournoi du Grand Chelem... ni d'aucune autre catégorie d'ailleurs.

Personne d'autre non plus n'a jamais remporté 81 matches de suite sur terre battue, record établi entre avril 2005 et mai 2007, ni empilé 63 titres sur cette surface.

Né d'une mère commerçante et d'un père chef d'entreprise à Manacor, la troisième ville de Majorque, île des Baléares à laquelle il reste viscéralement attaché, Nadal a passé son enfance dans un immeuble où logeait toute sa famille, ou plutôt son clan tant un esprit de corps soudait ses membres. A cet égard, la séparation de ses parents en 2009 a été une rude épreuve.

Dans un hommage publié mardi sur les réseaux sociaux,

Roger Federer ne s'y est pas trompé, félicitant la "famille" et "l'équipe" autour de Nadal, "qui ont tous joué un rôle immense dans (son) succès."

Son oncle Miguel Angel Nadal, ancien footballeur au FC Barcelone, lui a fait prendre conscience très jeune des exigences du sport professionnel.

Mais c'est Toni Nadal, son mentor de l'âge de quatre ans jusqu'à 2018 (quand son compatriote et ami Carlos Moya a pris la relève), qui a eu l'influence la plus décisive.

Sous la férule impitoyable de cet oncle entraîneur, le petit prodige a sué sang et eau au club de tennis juste en face de la résidence familiale. "Il me mettait une pression très forte, usait d'un langage brutal, criait souvent; j'avais peur de lui", raconte le joueur dans son autobiographie "Rafa".

D'après Toni, c'était le prix à payer pour transformer un garçon plutôt timide et craintif en bête de combat sur le court. Et aussi en gentleman: "Interdiction absolue de jeter sa raquette".

Moins doué techniquement que Federer, le gaucher Nadal (mais droitier dans la vie) a triomphé grâce à son mental, cette "capacité à accepter les difficultés et à les surmonter, supérieure à celle de la plupart de (ses) rivaux", selon ses mots, et

à son exceptionnel pouvoir de concentration.

Son corps a souvent été son pire ennemi. Dès 2006, Nadal s'est cru perdu à cause d'un mal chronique (syndrome de Müller-Weiss) au pied gauche. Cette douleur qui va et vient sans jamais disparaître est devenue particulièrement handicapante à la toute fin de sa carrière: il a ainsi remporté son quatorzième et dernier Roland-Garros avec un pied anesthésié.

Des problèmes au genou et au poignet l'ont également tenu éloigné des courts pendant de longues périodes, sans compter les déchirures abdominales.

Nadal a tenté un ultime retour en 2024 à Paris: à Roland-Garros d'abord, puis aux Jeux olympiques. Il y a effectivement joué, mais loin de sa meilleure forme.

Cet homme immensément célèbre et riche (près de 135 millions de dollars de gains en tournoi, sans compter les revenus publicitaires) se décrit comme une personne ordinaire qui n'aime rien tant qu'aller à la pêche avec ses amis, regarder des matches de football -- qu'il préférerait au tennis étant enfant -- et passer du temps avec son épouse "Mery", une Majorquine dont il partage la vie depuis 2005. Ils ont eu un fils en octobre 2022, prénommé Rafael.

”

Avec ses 22 sacres majeurs, l'Espagnol de 38 ans dont la carrière a pris fin mardi soir à Malaga, est le deuxième homme le plus titré en Grand Chelem

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

### Mots flechés

# Jeux & Loisirs

PERCEPTION	IL EST SUR LES NERFS	SYMBOLE DU CUIVRE	SCEPTIQUE HELAS	APPEL AU SECOURS	DE BAS EN HAUT DÉFAUT	QUARTIER DE REIMS	AMALG- AME	CUBE SODIUM	CRÛBLÉE
JUBILATION		TORCHIS		PAR		DÉCHIFFRÉ		COULÉE DE LAVE	
APERÇU AUTHENTIQUE				INTERDIT		AURORE		NICKEL	
DRAME NIPPON		OS DU PIED						COUTUMES	
MENEUR DE JE		PREND UNE DÉCISION						ARTICLE	
			EN ÉBÈNE MÉTAL		FILE		CUBE		FER
PARTIRA				LISIÈRE ZIGOUILLE				PRONOM PERSONNEL	
		PRÉPOSITION	LIQUIDA LA FIN DES HARICOTS			RAPPORTE BEAUCOUP	PRONOM	EN ÉPI	
CRACK TÊTE DE LARD				SÉLECTIONNÉ					
ÉCUSSON								RÈGLE PLATE	

### Solution mots flechés d'hier

FRONT DE COUP	E	ARCÈTE NETTÉ	A	DIVISION D'UNE PIÈCE	CUBE MARRON	D	deux	L	LITHIUM	FIN DE VERBE	MOROSE
MAXI-FRANCO	C	R	O	C	D	E	F	I	E	H	
ADÉQUATION	M	S	T	GROUPE- SOUS	E	H	A	O	P	A	R
EN TRANCE	I	T	E	R	A	T	I	O	N	A	U
	T	R	A	L	A	R	M	A	N	T	
	G	E	A	N	T	N	E	R	E	E	
GRAND	C	I	B	A	N	R	E	C	U		
CAISSE PLANCH	B	R	I	S	E	L	U	T	R		
TRÉMI	A	S	S	E	N	E	T	A			
VENTILE	S	M	A	L	A	H	P	L	A	R	
	A	E	R	E	C	A	S	E	L		
	E	D	T	V	A	R	A	T	I	O	
	E	U	E	S	T	O	C	A	D	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaires général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouahy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejzoubi  
Mehdi Oussat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezziar

**Service technique**  
Khadija Sidi (Responsable)  
Myriem Rebane  
Khadija Halati  
Mariama Farki  
Elkhoussini Elmardi

**Révision**  
Abdelouacim Warrach

**Secrétariat**  
Aerama Tabou

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Lahyoune)  
Abdelali Khalid (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouab Sahroun  
Khalil Benmoussa

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61 94 04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62 06 72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma  
Youssef El Gabs

**Mouana El Youssefi**  
Leclera Baghdadi  
Latifa Mouarab  
Rkia Ait Dahman  
Silvan Zaher  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>e</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31 00 62  
0522 62 32 32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31 28 10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse:  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

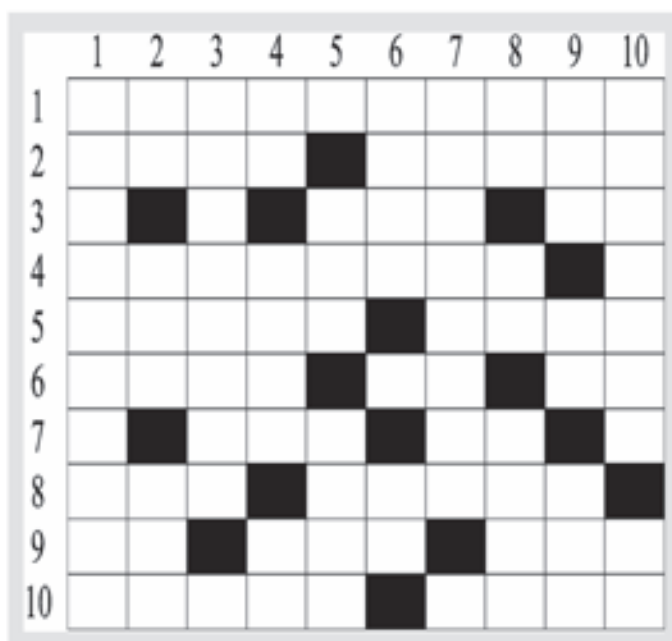
**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma



## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Variation du niveau des mers
- 2- Déchet azoté - Il va au pas
- 3- Lapin - Ile de France
- 4- Sans borne
- 5- Royaume d'Europe - Essor
- 6- Chef - Tête de liste - Vieux do
- 7- Suit l'is - Font le dol
- 8- Relatif - Habituel
- 9- Bu, dans un sens - Décédé - Ville serbe
- 10- Matheux suisse - Débaite

## VERTICALEMENT

- 1- Science de la découverte
- 2- Vieille cité - Désolée - Roi vil et cruel
- 3- Siège d'accusé
- 4- Règle - Pensée - Fer
- 5- Esprit - Begimber
- 6- Asséché - Plus secret
- 7- Pas vaste
- 8- Affirmatif - Le andalous - L'absent
- 9- Plan d'eau - Contracté - Elle reste au fond
- 10- Fourbu - Séleusium

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

	4	6		9	3			7
			8	7		2	9	
		8	6					
				6		7	4	3
7		5	3		8	9		2
3	1	4		2				
					7	6		
	3	2		8	5			
5			2	1		3	8	

## Moyen

	9	7		3		4		
2		5	4	9				3
		4			2			
9				6				5
		8	1		9	3		
4				7				8
			6			5		
6				4	5	2		9
	2		1		6	3		

## Difficile

2			3	1				
				9			7	
		8		6		2	9	
	6			8				
1	3		7		8		4	
			1			5		
	3	7		1		6		
	4		6					
			8	5				2

## Expert

7			2		8			
	5				3			
2		1		5				
					5		6	1
				2	4	7		
8	7		6					
				9		3		5
				1			4	
		8		3				9

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,  
la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

4	9	8		2				
6			1	8			4	
7	2			5	4	8	6	
						4	2	1
3								7
2	4	5						
	7	2	8	3		5	4	
	6			9	1			8
				7		2	1	6

## Moyen

	7		9			3	5	6	
5		6	4				9		
								1	7
	9	7		2			3		
4								5	
	5			1		7	6		
3	4								
	1				8	5		2	
6	8	2			5		7		

## Difficile

6			1			7	9	
4			8					
				5		4		2
					6	2		
8	9		3		4		6	1
		6	9					
1	2		6					
					9		5	
	6	9			1		7	

## Expert

				5		4		
			2			3		8
					4			7
	9			6			4	
		6	1	2	3	9		
	5			8			2	
8		7						
3	9			1				
	7	9						

# Economie

Les portes du 19<sup>ème</sup> Salon international du bâtiment sont ouvertes

## Plongée au cœur de l'univers dynamique de la construction

Les acteurs locaux et internationaux du BTP réunis autour des dernières innovations et pratiques en matière de construction durable



La 19<sup>ème</sup> édition du Salon international du bâtiment (SIB) a ouvert ses portes, mercredi 21, dans une ambiance à la fois conviviale et professionnelle, au Parc d'exposition Mohammed VI d'El Jadida.

Acteurs clés du secteur du bâtiment et de la construction, entreprises privées, organismes publics, architectes, ingénieurs, fournisseurs et décideurs venus des quatre coins du monde, prennent part à cette édition qui offre une opportunité unique de partager leur expertise et de construire ensemble l'avenir du bâtiment.

Placée sous le thème « Mise en œuvre maîtrisée, matériaux et bâtiments valorisés », l'édition de cette année est organisée, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville et l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE).

Le SIB 2024 « met en lumière les avancées technologiques, les matériaux innovants et les meilleures pratiques pour une construction responsable et résiliente », a souligné le commissaire général du SIB,

Reda El Haddaj.

Il a également indiqué que la nouvelle édition de ce rendez-vous incontournable, délégué à l'agence URBACOM dont il est le directeur général, marque un tournant majeur dans la construction durable et l'innovation des matériaux.

Elle vise plusieurs objectifs stratégiques, à savoir : promouvoir la durabilité, la résilience et l'innovation en valorisant des pratiques de construction durable et novatrice ; anticiper les évolutions et les exigences du secteur du bâtiment en anticipant les besoins des professionnels en matière de durabilité, de performance énergétique et de nouvelles technologies.

Cette édition, qui accueille plus de 1500 marques représentant 50 pays, entend aussi améliorer la qualité de vie en proposant des solutions adaptées aux transformations démographiques et à l'expansion des zones urbaines.

Il est également question de renforcer la collaboration intersectorielle, en encourageant les synergies entre acteurs du secteur du bâtiment et d'autres secteurs, et de garantir qualité et sécurité dans les constructions en répondant aux attentes des consommateurs et régulateurs

pour des infrastructures fiables et pérennes.

Autre objectif, et non des moindres : soutenir le développement économique et social. A ce propos, les promoteurs du SIB soulignent qu'il « soutient les initiatives de logement social et contribue au développement économique, en phase avec les besoins fondamentaux de la population et la dynamique économique locale ».

Invitée spéciale de cette édition, la République Islamique de Mauritanie est à l'honneur à travers une série d'activités et de présentations illustrant les liens solides et les collaborations dynamiques entre le Maroc et la Mauritanie dans le secteur du bâtiment. Il est important de noter que le ministre mauritanien de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement territorial, Ngalou Mamoudou Niang, prend part à cette édition.

Véritable plateforme d'échanges et d'innovations, dédiée à la durabilité et à la transformation du secteur, le SIB propose cette année un programme scientifique de haut niveau avec des thématiques incluant l'optimisation des techniques de construction et la valorisation des matériaux locaux.

Un éventail d'espaces thématiques, tels que la SIB Academy, le SIB Formation et des espaces B2B, ont été conçus pour favoriser les échanges d'expertise, le développement professionnel et le réseautage.

En parallèle, des conférences, des ateliers pratiques et des dé-

monstrations interactives plongent les visiteurs au cœur des dernières tendances et solutions en matière de construction durable.

Les portes du Salon international du bâtiment resteront ouvertes jusqu'au 24 novembre.

Alain Bouithy

### Les chiffres clés du secteur du bâtiment au Maroc en 2024

Cette année, le secteur du bâtiment et travaux publics (BTP) au Maroc affiche une dynamique de croissance remarquable malgré un contexte économique global tendu.

Le premier semestre 2024 a enregistré une augmentation de 3,7% de la valeur ajoutée de la construction, contrastant nettement avec la baisse de 3,4% observée en 2023. Cette tendance s'est poursuivie au second trimestre grâce à une production accrue de logements neufs, soutenue par des programmes d'aide à l'acquisition et par un rebond des crédits accordés aux promoteurs immobiliers. La croissance de la branche construction a atteint 3%, tandis que les ventes de ciment ont bondi de 20%, indiquant une reprise solide de l'activité.

Le secteur du BTP a généré une masse salariale de 10,089 milliards de dirhams, mettant en lumière son impact économique et social. Les salaires moyens sont restés stables, mais des augmentations notables ont été observées dans les régions de Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kénitra. Toutefois, le secteur continue de faire face à la volatilité des coûts des matières premières, notamment l'acier et le bitume, un défi majeur pour la planification des projets.

Avec des prévisions de croissance de 5,5% pour l'ensemble de 2024, le BTP reste un pilier essentiel de l'économie marocaine. Il est porté par des projets de grande envergure comme la préparation de la CAN 2025 et de la Coupe du Monde 2030, ainsi que par des programmes publics d'aide.

## Le CMC publie un spécial sur la loi de Finances 2025

Le Centre marocain de conjoncture (CMC) a annoncé la parution de sa récente publication mensuelle "Maroc Conjoncture" n°373, qui est un spécial portant sur la "Loi de Finances 2025 : orientations et contraintes".

Ce nouveau numéro s'articule autour de plusieurs axes portant notamment sur le "Partenariat stratégique Maroc-Chine", les "Startups marocaines et technologies spatiales", l'"Économie bleue" et le "Maroc digital 2030", fait savoir le CMC dans un communiqué.

Ainsi, le Centre met l'accent sur la loi de Finances 2025, qui s'inscrit globalement dans la continuité des exercices précédents, estimant qu'il opte pour la poursuite des efforts de redressement

du cycle d'activité et de consolidation des ressorts internes de croissance, rapporte la MAP.

Les actions retenues dans le cadre de ces orientations visent, prioritairement, le soutien à l'investissement et la poursuite de l'effort de diversification productive à travers l'accélération des programmes de développement sectoriels tant au plan des activités émergentes que des infrastructures économiques et sociales, relève le CMC.

Par ailleurs, le Centre revient sur l'état de la coopération économique entre la Chine et le Maroc et au-delà entre la Chine et l'Afrique et sa potentielle contribution au développement industriel.

Sur un autre registre, le CMC jette la lumière sur l'essor des startups dans le domaine des tech-

nologies spatiales qui constitue un phénomène récent mais prometteur, reflétant les ambitions stratégiques du Royaume dans sa quête d'une diversification économique durable.

Sur le volet de l'économie bleue, la publication du CMC relève une dynamique tant au niveau international qu'au niveau national, mettant en exergue la stratégie adoptée par le Maroc, qui consiste à tirer profit des opportunités qu'offre l'économie bleue non seulement pour le développement des secteurs existants mais aussi pour de nouveaux secteurs tout en assurant une vraie inclusion sociale, une formation adaptée et un accompagnement facilitant la transition écologique pour les populations et les entreprises.

## Les recettes fiscales s'améliorent de 12,5% à fin octobre 2024

Les recettes fiscales ont atteint 243,75 milliards de dirhams (MMDH) à fin octobre 2024, en progression de 12,5% par rapport à la même période un an auparavant, selon le ministère de l'Économie et des Finances.

Ces recettes ont affiché un taux de réalisation de 90% comparativement aux prévisions de la loi de Finances (LF), avec une progression soutenue de 27,1 MMDH (+12,5%), précise le ministère dans son récent document sur la situation des charges et ressources du Trésor (SCRT).

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, y compris la part supportée par les collectivités territoriales, se sont chiffrés à 19,6 MMDH contre 13,6 MMDH à fin octobre 2023, indique la même source.

Par nature d'impôt et de taxe, les principales évolutions ayant caractérisé le comportement des recettes fiscales révèlent que l'impôt sur les sociétés (IS) a enregistré un taux de réalisation de 95,4% et a augmenté de 6,5 MMDH, rapporte la MAP. Cette évolution est attribuable principalement à l'amélioration des recettes au titre des trois premiers acomptes (+3 MMDH) et du complément de régularisation (+2,3 MMDH), ainsi que de l'IS retenu à la source sur les produits de placements à revenu fixe et sur les rémunérations allouées à des tiers (+0,9 MMDH).

Pour ce qui est des recettes de l'impôt sur le revenu (IR), elles ont atteint un taux de réalisation de 91,6% et affiché une hausse de 5,9 MMDH, reflétant

essentiellement une amélioration des recettes générées par l'IR sur les salaires (+2 MMDH) et sur les profits fonciers (+0,5 MMDH), ainsi que l'IR retenu à la source sur les produits de placements à revenu fixe et sur les profits de cession de valeurs mobilières (+0,7 MMDH).

Les recettes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ont, quant à elles, augmenté de 8,1 MMDH, avec un taux de réalisation de 84%. Ces recettes ont profité de la hausse de la TVA à l'importation (+12,1%), ainsi que de la TVA à l'intérieur (+13,2%), traduisant à la fois la reprise de la consommation et l'impact des mesures introduites par la LF 2024.

En outre, le ministère souligne que les recettes des taxes intérieures de consommation

(TIC) ont enregistré un taux de réalisation de 91,3% et une croissance de 3,1 MMDH, attribuable à une amélioration des TIC sur les produits énergétiques (+12,6%), sur les tabacs (+7,3%) et sur les autres produits (+26,6%).

S'agissant des droits de douane, leurs recettes ont atteint un taux de réalisation de 96,4% et ont progressé de 2 MMDH, alors que les recettes des droits d'enregistrement et de timbre ont augmenté de 1 MMDH, avec un taux de réalisation de 91%, reflétant la hausse des droits d'enregistrement (+700 MDH), de la taxe sur les contrats d'assurance (+147 MDH) et des droits de timbre (+127 MDH).

La SCRT est le document statistique qui présente, au nom du ministère de l'Économie et

des Finances, les résultats de l'exécution des prévisions de la LF avec une comparaison par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente.

Alors que la situation produite par la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) a un caractère fondamentalement comptable, la SCRT appréhende, comme le préconisent les normes internationales en matière de statistiques des finances publiques, les transactions économiques réalisées au cours d'une période budgétaire en décrivant, en termes de flux, les recettes ordinaires, les dépenses ordinaires, les dépenses d'investissement, le déficit budgétaire, le besoin de financement et les financements mobilisés pour la couverture de ce besoin.

## Industrie de la pêche : Un CA à l'export avoisinant 31 MMDH en 2023

L'industrie de la pêche a réalisé un chiffre d'affaires à l'export d'environ 31 milliards de dirhams (MMDH) en 2023, avec un volume de 847.000 tonnes, a fait savoir, mercredi à Rabat, la Secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts chargée de la pêche maritime, Zakia Driouich.

Les exportations de ce secteur stratégique représentent, selon les chiffres actualisés, 7% des exportations globales et 39% des exportations agroalimentaires, a précisé Mme Driouich, lors d'une réunion de communication avec les présidents des fédérations et des associations œuvrant dans le secteur de la transformation, de la valorisation et de la commercialisation et du mareyage des produits de la mer.

Et de noter que le Maroc dispose de

518 unités de transformation des produits principalement des unités de congélation et de conserve et semi-conserve et d'autres activités valorisantes.

A cette occasion, Mme Driouich a souligné le rôle important du secteur de la transformation, de la valorisation et de la commercialisation des produits de la pêche dans le tissu industriel marocain et sa place prépondérante dans la sécurité alimentaire et la promotion de l'emploi grâce aux performances enregistrées particulièrement en termes d'investissements réalisés, ainsi que sa part importante dans les exportations agroalimentaires nationales, rapporte la MAP.

Ainsi, elle a rappelé les efforts réalisés durant les deux dernières décennies ayant permis au secteur d'être renforcé et organisé grâce à la stratégie Halieutis lancée en 2009 par Sa Majesté le Roi Moham-

med VI, notant que le Maroc a pu se positionner sur la scène internationale et régionale comme leader dans le domaine de l'industrie de la pêche avec un investissement de plus de 930 millions de dirhams (MDH) en 2023 et la création de plus de 126.000 emplois directs et ce en dépit d'une conjoncture difficile que traverse le secteur due principalement au changement climatique.

Dans ce cadre et afin de faire face aux différents enjeux difficiles, la responsable a insisté sur l'importance d'œuvrer pour le renforcement des acquis réalisés à travers la consolidation du partenariat public-privé et l'adoption de nouvelles mesures visant la modernisation des infrastructures et de tirer profit des potentialités de l'économie bleue.

Et de relever que l'aquaculture constitue aujourd'hui une alternative pour la

préservation de la ressource halieutique et l'approvisionnement de l'industrie de la transformation tout en mettant en avant l'importance de l'implication des mareyeurs dans la régularité et la qualité de cet approvisionnement.

Ainsi, elle a appelé à la consolidation de la place du secteur en matière de création d'emplois, placée parmi les grandes priorités gouvernementales.

De leur côté, les présidents des fédérations et des associations opérant dans l'industrie de transformation, de valorisation et de commercialisation des produits de la pêche et les opérateurs présents ont souligné leur adhésion aux initiatives susceptibles de faciliter la mise en œuvre de toutes les orientations stratégiques relatives au développement de ce secteur et de relever les différents enjeux y afférents.

# Près de 60 concerts au programme de la 11<sup>ème</sup> édition du Festival Visa for Music

Le rideau s'est levé, mercredi au Théâtre national Mohammed V, sur la 11<sup>ème</sup> édition du Festival Visa for Music, en présence notamment d'ambassadeurs, d'artistes marocains et internationaux, ainsi que de plusieurs professionnels du monde de la culture et de la musique.

Cette manifestation artistique s'est ouverte en beauté, avec une parade allant du Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat au Théâtre national Mohammed V, ainsi que trois concerts gratuits, interprétés par Tasuta N-Imal (Maroc), Ferro Gaita (Cap Vert) et Valerie Ekoume (Cameroun-France), mêlant sonorités traditionnelles revisitées et modernité audacieuse.

S'exprimant lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Mohamed Mehdi Bensaid a souligné que Visa for Music est "un rendez-vous incontournable" avec lequel le ministère entre dans sa deuxième décennie de partenariat, appelant à ce que ce carrefour des industries culturelles et créatives (ICC) nationales et internationales fasse des émules dans les autres secteurs.

Assurant que le Maroc a pris conscience durant la dernière décennie de l'importance des ICC, le ministre a affirmé que celles-ci constituent "l'avenir de l'économie marocaine" et que les acteurs publics et privés, ainsi que les artistes, les producteurs et le public lui-même, composent graduellement un écosystème qui s'implante au Maroc, avec des synergies qui commencent à s'enclencher.

"Dans le sillage des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, les forces vives de notre pays



commencent à inscrire leurs actions résolument en faveur de politiques culturelles inclusives, ouvertes sur le monde, attentives à la fois à valoriser notre patrimoine et à accompagner l'innovation", a-t-il soutenu, ajoutant que Visa for Music est un événement culturel qui s'inscrit dans une dynamique visant à transformer le potentiel culturel en "gisement d'emploi, en levier de développement et en facteur d'inclusion et de consolidation du lien social".

Il s'agit d'une manifestation qui dépasse le cadre du territoire national pour s'orienter particulièrement vers l'Afrique, afin de consolider une émergence centrée sur la culture et sur l'humain, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, Brahim El Mazned, directeur-fondateur de Visa For Music, a relevé que cet événement artistique s'est imposé, depuis 2014, comme un espace incontournable de partage et de rencontres, expliquant que l'édition 2024 se caractérise par près de 60 concerts, des milliers de

spectateurs attendus, des dizaines de conférences rassemblant des experts du monde entier, des formations enrichissantes et des centaines de jeunes professionnels qui bénéficient de ces ateliers et qui vont contribuer à la dynamique des ICC à la fois au Maroc et en Afrique.

Rappelant le rôle essentiel des arts et des artistes, en tant que porteurs de changement, de tolérance et d'espoir, M. El Mazned a tenu à saluer la présence des acteurs culturels venus du monde entier avec des délégations d'Afrique, d'Europe, d'Amérique, des Caraïbes, d'Asie Centrale, d'Asie du Sud-Est, de l'Océan Indien et du Pacifique.

Il a, de même, signalé que l'événement accorde un accueil particulier aux artistes marocains de la diaspora issus d'Europe, d'Australie et d'ailleurs.

De son côté, le président de la Fondation Hiba, Younes Boumehti, a déclaré que Visa For Music est "une étincelle" et une plateforme unique

en Afrique qui fête la musique, ajoutant que le Maroc, et Rabat en particulier, est honoré d'être "le carrefour" où convergent chaque année des talents venus d'Afrique, du Moyen-Orient et d'ailleurs.

En outre, M. Boumehti a rappelé que l'industrie musicale en Afrique pèse aujourd'hui près de 600 millions de dollars, un chiffre qui devrait tripler d'ici 2030 si tous les acteurs se mobilisent. Il a également plaidé pour que les géants du Web (GAFAM) et les plateformes de streaming reviennent leurs politiques de rémunération en faveur des artistes africains et marocains, appelant à soutenir l'export de la musique issue de cette région du monde, à professionnaliser le secteur, à renforcer les labels, à structurer l'industrie et à protéger les droits d'auteur.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 11<sup>ème</sup> édition de Visa For Music (20-23 novembre), est le rendez-vous incontournable des musiques d'Afrique et du Moyen-Orient qui fera vibrer la ville de Rabat, accueillant plus de 1000 professionnels de l'industrie musicale et plus de 500 artistes venus des quatre coins du monde.

Fondé en 2014 à l'initiative de l'Agence culturelle ANYA, cet événement est un véritable carrefour pour les acteurs de la scène musicale, proposant un programme adapté aux amateurs de musique comme aux curieux en quête de découvertes avec des rencontres, showcases, conférences et ateliers répartis dans différents lieux emblématiques de la ville de Rabat, tous situés à proximité les uns des autres.

## Le Maroc présent en force au 24<sup>ème</sup> Cinemamed de Bruxelles

La 24<sup>ème</sup> édition du Festival du cinéma méditerranéen de Bruxelles (Cinemamed), qui se déroulera du 28 novembre au 6 décembre 2024, consacre une programmation spéciale au cinéma et à la culture marocaine, à l'occasion du 60<sup>e</sup> anniversaire des accords d'immigration entre le Maroc et la Belgique.

"Des films, concerts et animations célébreront cet héritage culturel commun, offrant au public une occasion unique de découvrir ou de revisiter l'impact de ces liens sur notre société à travers l'art", indique, sur le site du festival, Bernadette Lambrechts, administratrice générale de la Commission communautaire française, qui co-organise cet événement avec l'Association Cinemamed, en collaboration avec le Centre bruxellois d'ac-

tion interculturelle (CBAI).

Le festival connaîtra notamment la participation en compétition officielle du long-métrage "Everybody Loves Touda" du réalisateur Nabil Ayouch. Le film, qui met en scène le personnage de Touda, qui rêve de devenir Cheikha, interprétant des chansons de résistance, d'amour et d'émancipation, a remporté plusieurs prix internationaux et a été sélectionné pour représenter le Maroc aux Oscars 2025, dans la catégorie "Meilleur film international".

La compétition "Rêvolution", consacrée aux défis de la jeunesse, sera marquée par la participation du film documentaire "Puisque je suis née" du réalisateur marocain Jawad Ghalib, qui interpelle sur la condition de certaines

jeunes filles dans des régions isolées du Maroc.

D'autres films marocains ou portant sur la communauté marocaine à l'étranger seront également au rendez-vous. Dans la section "Coup de cœur du court", on retrouve les courts-métrages "Samia" de Selma Alaoui et Bruno Traçq et "Bye Bye Benz Benz" de Mamoun Rtal Bennani et Jules Rouffiol, alors que la section "MeDoc" consacrée aux documentaires connaîtra la projection de "Merhaba Gnawa" de Sebastian Strychanski et de "The Invisible Voices" de Laïla Amezian.

Les films "Animalia" de Sofia Alaoui, "Haut et fort" de Nabil Ayouch et "Les miennes" de Samira El Mouzghibati seront également projetés lors de ce festi-

val, qui présentera en ouverture "BXL", premier long-métrage de Monir et Ish Aït Hamou, mettant en scène le parcours d'intégration de deux frères d'origine marocaine à Bruxelles.

Plusieurs autres événements culturels seront organisés en marge de ce festival, dont le Festival "Chaabi habibi", porté par la chanteuse Laïla Amezian et dédié au patrimoine musical chaabi du Maroc. Il explore cet univers musical ancestral à travers sa pratique par les femmes de la diaspora de Belgique.

Cette 24<sup>ème</sup> édition de Cinemamed proposera également des concerts gratuits, des expositions, des séances scolaires et un marché des saveurs méditerranéennes tenu par des associations bruxelloises.

# La créativité espagnole à l'honneur au FIAV de Casablanca

La 30ème édition du Festival international d'art vidéo (FIAV) de Casablanca, prévue du 25 au 30 novembre courant, met à l'honneur la créativité espagnole.

Selon un communiqué des organisateurs, ce "Focus España" vise à tisser des liens avec la scène marocaine en facilitant les rencontres entre artistes, professionnels et structures œuvrant dans le domaine numérique et électronique.

Le FIAV est organisé par la Faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sik (FLSHB) - Université Hassan II de Casablanca, en collaboration avec la Fondation d'art et de culture, sous la direction artistique de Majid Seddati. Le programme spécial "Focus España" est présenté en collaboration avec l'Institut Cervantes et l'ambassade d'Espagne au Maroc, ajoute-t-on de même source.

L'événement s'ouvrira lundi prochain au Théâtre du studio des arts vivants avec le spectacle hispano-marocain "Sueños de Casablanca", fruit d'une résidence artistique réunissant Paco Gramaje, Raquel Gualtero, Ahlam El Morsli, María Ganzarain Pina et Abdellah Hassak.

Le communiqué précise que cette édition du FIAV s'articule autour de cinq axes principaux : artistique, pédagogique (master class et ateliers), scien-



tifique (tables rondes et colloques), en plus des rencontres professionnelles et des résidences de création. Les visiteurs pourront également découvrir des installations immersives et interactives, des œuvres de réalité virtuelle et de réalité augmentée, des performances audiovisuelles, de la musique électronique, des spectacles de danse et de technologie, du mapping, des jeux

vidéo, de la robotique et de l'intelligence artificielle. Le FIAV, devenu un événement incontournable des arts numériques et de la vidéo au Maroc, illustre la vocation internationale de Casablanca, membre depuis 2023 du réseau des Villes créatives de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour les arts numériques.

## Bouillon de culture

### Salon

La 2ème édition du Salon international du livre enfant et jeunesse se tiendra du 14 au 22 décembre prochain, à l'initiative du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication.

Cette édition, organisée à l'espace Anfa Park à Casablanca, vise à perpétuer l'impact positif réalisé par la 1ère édition, contribuant ainsi à étoffer l'offre culturelle de la ville en tant que capitale économique et destination culturelle internationale, indique le ministère dans un communiqué.

Ce Salon aspire, en outre, à la consécration d'une tradition annuelle, faisant de la capitale économique l'une des rares villes au monde à abriter un Salon de renommée internationale, dédié au livre pour enfants et jeunes.

Plus de 255 exposants dont 75 directs et 180 indirects, issus de 33 pays, ont participé à la première édition de ce Salon, souligne la même source, rappelant qu'ils ont présenté au public une offre de plus de 35.000 titres, totalisant plus de 100.000 exemplaires.

Ce Salon vise à rapprocher le livre des jeunes générations et à les encourager à lire, à soutenir l'industrie du livre, à promouvoir l'image de la capitale économique comme destination culturelle, à offrir aux jeunes lecteurs un capital culturel marocain et international, et à proposer une programmation culturelle riche et diversifiée, comprenant des ateliers, des conférences et des spectacles.

# Larache à l'heure du 13<sup>ème</sup> Festival international du brassage culturel

La 13ème édition du Festival international du brassage culturel "Enterritmos" de Larache s'est ouverte, mercredi soir, avec un spectacle fascinant d'acrobaties en plein air donné par la troupe espagnole Vaivén Circo.

Venue de Grenade, en Andalousie, la troupe espagnole Vaivén Circo a brillamment présenté son spectacle intitulé "Esencial", mêlant acrobaties et danse expressive, en offrant une performance captivante qui a fasciné les spectateurs rassemblés sur la place Bab Al Bahr pour assister à l'ouverture du festival.

A travers une performance harmonieuse et vibrante, les cinq membres de la troupe ont offert un aperçu de l'échange culturel que le festival promet, en invitant les plus grandes troupes folkloriques et d'art de rue du monde à présenter des spectacles visant à rapprocher les peuples.

Dans une déclaration à la MAP, Miguel Moreno, membre de la troupe, a exprimé sa joie de participer à cet événement culturel, en présentant le spectacle "Esencial", un show d'acrobaties sur des structures métalliques installées sur la place, notant que ce spectacle, inspiré des jeux d'enfance, invite le public à un voyage à travers l'histoire

et la culture.

Ce spectacle inaugural a été organisé en collaboration avec l'Association Chérif Idrissi, le Centre culturel Lixus Bab Al Bahr et l'ambassade d'Espagne à Rabat.

Pour sa part, le directeur du festival, Abderrahman Lanjri, a souligné que cette manifestation culturelle permet aux habitants et visiteurs de Larache de découvrir les cultures de 11 pays, grâce aux performances des troupes invitées, précisant que le festival contribue aux efforts de diplomatie parallèle et au rapprochement entre les peuples.

Ce festival, organisé à l'occasion du 69ème anniversaire de la Fête de l'Indépendance à la fois à la Faculté polydisciplinaire et au Centre culturel Lixus, à l'initiative de l'Association Loukos du tourisme durable, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, avec le soutien des conseils élus, contribue à mettre en valeur les atouts touristiques de la ville de Larache, notamment son patrimoine historique, a-t-il ajouté.

Cette édition accueille des participants de divers continents, notamment des groupes folkloriques et musicaux venus d'Inde, d'Irak, d'Espagne, de Bulgarie, du Mexique, du Costa Rica, de



Slovaquie, du Sénégal, du Paraguay et du Royaume-Uni, ainsi que des troupes marocaines représentant le patrimoine culturel national, qui participeront au Carnaval des cultures, défilant de l'avenue Mohammed V jusqu'à Bab Al Bahr.

Ainsi, les groupes participants, en spectacles itinérants ou fixes, vont silloner les principales rues et places de Larache, tandis qu'une conférence sur "La réalité du patrimoine historique de Larache: atouts et perspectives du tourisme culturel" se tiendra au Centre culturel Lixus, en plus de l'organisation d'ateliers sur le patrimoine marocain: gastronomie, artisanat et pêche.

Placée sous le thème "Le patrimoine culturel, pilier du tourisme durable", cette édition, qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de l'association, qui vise, à travers ce festival, à mettre en lumière les potentialités touristiques et culturelles du Royaume, en ligne avec la stratégie nationale en matière d'organisation de rencontres internationales visant à promouvoir le tourisme culturel et durable.

L'association présentera également des spectacles à l'Université internationale de Rabat (UIR), dans le cadre de son ouverture à la capitale des Lumières, en mettant en avant ses dimens

## Cinquième Chapitre

Toute cette aventure n'avait pas duré une minute ; les blessures de Fabrice n'étaient rien ; on lui serra le bras avec des bandes taillées dans la chemise du colonel. On voulait lui arranger un lit au premier étage de l'auberge :

- Mais pendant que je serai ici bien choyé au premier étage, dit Fabrice au maréchal-des-logis, mon cheval, qui est à l'écurie, s'ennuiera tout seul et s'en ira avec un autre maître.

- Pas mal pour un conscrit ! dit le maréchal-des-logis et l'on établit Fabrice sur de la paille bien fraîche, dans la mangeoire même à laquelle son cheval était attaché.

Puis, comme Fabrice se sentait très-faible, le maréchal-des-logis lui apporta une écuelle de vin chaud et fit un peu la conversation avec lui. Quelques compliments inclus dans cette conversation mirent notre héros au troisième ciel.

Fabrice ne s'éveilla que le lendemain au point du jour ; les chevaux poussaient de longs hennissements et faisaient un tapage affreux ; l'écurie se remplissait de fumée. D'abord Fabrice ne comprenait rien à tout ce bruit, et ne savait même où il était ; enfin, à demi étouffé par la fumée, il eut l'idée que la maison brûlait ; en un clin d'œil il fut hors de l'écurie et à cheval. Il leva la tête ; la fumée sortait avec violence par les deux fenêtres au-dessus de l'écurie, et le toit était couvert d'une fumée noire qui tourbillonnait. Une centaine de fuyards étaient arrivés dans la nuit à l'auberge du Cheval blanc ; tous criaient et juraient. Les cinq ou six que Fabrice put voir de près lui semblèrent complètement ivres ; l'un d'eux voulait l'arrêter et lui criait : Où emmènes-tu mon cheval ?

Quand Fabrice fut à un quart de lieue, il tourna la tête ; personne ne le suivait, la maison était en flammes. Fabrice reconnut le pont, il pensa à sa blessure et sentit son bras serré par des bandes et fort chaud. Et le vieux colonel, que sera-t-il devenu ? Il a donné sa chemise pour panser mon bras. Notre héros était ce matin-là du plus beau sang-froid du monde ; la quantité de sang qu'il avait perdue l'avait délivré de toute la partie romanesque de son caractère.

A droite, se dit-il, et filons. Il se mit tranquillement à suivre le cours de la rivière, qui, après avoir passé sous le pont, coulait vers la droite de la route. Il se rappelait les conseils de la bonne cantinière. Quelle amitié ! se disait-il, quel caractère ouvert !

Après une heure de marche, il se trouva très-faible. Ah çà ! vais-je m'évanouir ? se dit-il ; si je m'évanouis, on me vole mon cheval, et peut-être mes habits, et avec les habits le trésor. Il n'avait plus la force de conduire son cheval, et il cherchait à se tenir en équilibre lorsqu'un paysan, qui bêchait dans un champ à côté de la grande route, vit sa pâleur et vint lui offrir un verre de bière et du pain.

- À vous voir si pâle, j'ai pensé que vous étiez un des blessés de la grande bataille ! lui dit le paysan. Jamais secours ne vint plus à propos. Au mo-



ment où Fabrice mâchait le morceau de pain noir, les yeux commençaient à lui faire mal quand il regardait devant lui. Quand il fut un peu remis, il remercia. Et où suis-je ? demanda-t-il. Le paysan lui apprit qu'à trois quarts de lieue plus loin se trouvait le bourg de Zonders, où il serait très-bien soigné. Fabrice arriva dans ce bourg, ne sachant pas trop ce qu'il faisait, et ne songeant à chaque pas qu'à ne pas tomber de cheval. Il vit une grande porte ouverte, il entra : c'était l'auberge de l'Étrille. Aussitôt accourut la bonne maîtresse de la maison, femme énorme ; elle appela du secours d'une voix altérée par la pitié. Deux jeunes filles aidèrent Fabrice à mettre pied à terre ; à peine descendu de cheval, il s'évanouit complètement. Un chirurgien fut appelé, on le saigna. Ce jour-là et ceux qui suivirent, Fabrice ne savait pas trop ce qu'on lui faisait, il dormait presque sans cesse.

Le coup de pointe à la cuisse menaçait d'un dépôt considérable. Quand il avait, sa tête à lui, il recommandait qu'on prît soin de son cheval, et répétait souvent qu'il paierait bien, ce qui offensait la bonne maîtresse de l'auberge et ses filles. Il y avait quinze jours

elles s'approchèrent de son lit pour lui faire des questions. Elles discutèrent en flamand avec leur mère mais, à chaque instant, des yeux attendris se tournaient vers notre héros ; il crut comprendre que sa fuite pouvait les compromettre gravement, mais qu'elles voulaient bien en courir la chance. Il les remercia avec effusion et en joignant les mains. Un juif du pays fournit un habillement complet ; mais, quand il l'apporta vers les dix heures du soir, ces demoiselles reconnurent, en comparant l'habit avec le dolman de Fabrice, qu'il fallait le rétrécir infiniment. Aussitôt elles se mirent à l'ouvrage ; il n'y avait pas de temps à perdre. Fabrice indiqua quelques napoléons cachés dans ses habits, et pria ses hôtes de les coudre dans les vêtements qu'on venait d'acheter. On avait apporté avec les habits une belle paire de bottes neuves. Fabrice n'hésita point à prier ces bonnes filles de couper les bottes à la hussarde à l'endroit qu'il leur indiqua, et l'on cacha ses petits diamants dans la doublure des nouvelles bottes.

Par un effet singulier de la perte du sang et de la faiblesse qui en était la suite, Fabrice avait presque tout à fait oublié le français ; il s'adressait en italien à ses hôtes, qui parlaient un patois flamand, de façon que l'on s'entendait presque uniquement par signes. Quand les jeunes filles, d'ailleurs parfaitement désintéressées, virent les diamants, leur enthousiasme pour lui n'eut plus de bornes ; elles le crurent un prince déguisé. Aniken, la cadette et la plus naïve, l'embrassa sans autre façon. Fabrice, de son côté, les trouvait charmantes ; et vers minuit, lorsque le chirurgien lui eut permis un peu de vin, à cause de la route qu'il allait entreprendre, il avait presque envie de ne pas partir. Où pourrais-je être mieux qu'ici ? disait-il. Toutefois, sur les deux heures du matin, il s'habilla. Au moment de sortir de sa chambre, la bonne hôtesse lui apprit que son cheval avait été emmené par l'officier qui, quelques heures auparavant, était venu faire la visite de la maison.

- Ah, canaille ! s'écriait Fabrice en jurant, à un blessé ! Il n'était pas assez philosophe, ce jeune Italien, pour se rappeler quel prix lui-même avait acheté ce cheval.

Aniken lui apprit en pleurant qu'on avait loué un cheval pour lui ; elle eût voulu qu'il ne partît pas ; les adieux furent tendres. Deux grands jeunes gens, parents de la bonne hôtesse, portèrent Fabrice sur la selle pendant la route ; ils le soutenaient à cheval, tandis qu'un troisième, qui précédait le petit convoi de quelques centaines de pas, examinait s'il n'y avait point de patrouille suspecte sur les chemins. Après deux heures de marche, on s'arrêta chez une cousine de l'hôtesse de l'Étrille. Quoi que Fabrice pût leur dire, les jeunes gens qui l'accompagnaient ne voulaient jamais le quitter ; ils prétendaient qu'ils connaissaient mieux que personne les passages dans les bois.

(A suivre)

المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
 أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم والاندماج - إقليم فاس مكناس  
 DIRECTION PROVINCIALE DE MARRAKESH  
**AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX APPARU DANS LE JOURNAL LIBERATION N° 10397 DU 06/11/2024**  
 HEURE D'OUVERTURE DES PLS DE L'APPEL D'OFFRE N° 13/NOV/2024 SERA REPORTE DE 10H A 10 H 30 MN  
 N° 8919/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE TABOUDANT  
 CERCLE OULAD BERHIL  
 CAIDAT IGUJ  
 CT IGUJ  
 SERVICE PATRIMOINE COMMUNAL  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N°01/2024**  
 LE JEUDI 19 DECEMBRE 2024 IL sera précède en séance publique dans le bureau du Président de la CU igli à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour location du souk hebdomadaire d' igli et location parking pour les années 2025-2026-2027 suivent les données mentionnées au tableau ci-dessous .

D'appel D'OFFRES	Objet d'appel d'offres	Caution provisoire En dhs	L'estimation De cout de Location en dhs Par moi	Date d'ouverture Des plis
1/2024	location du souk hebdomadaire d' igli et location parking	3000.00DHS	1400.00DHS	JEUDI 19/12/2024 10H

-LA durée d'affermage est fixée a un ans à partir du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2027  
 -le titulaire de marché s'engage à se conformer à disposition du contrat d'affermage.  
 -le dossier d'appel d'offre peut être retire au service Patrimoine communal de la commune urbaine igli il [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 -les dossiers seront remplis et présents conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de consultation.

N° 8920/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE TABOUDANT  
 CERCLE OULAD BERHIL  
 CAIDAT IGUJ  
 CT IGUJ  
 SERVICE PATRIMOINE COMMUNAL  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT**  
**N°02/2024**  
 LE JEUDI 19 DECEMBRE 2024 IL sera précède en séance publique dans le bureau du Président de la CU igli à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres des prix pour location de l'abattoir souk had igli et pour les années 2025-2026-2027 suivent les données mentionnées au tableau ci-dessous .

D'appel D'OFFRES	Objet d'appel d'offres	Caution provisoire En dhs	L'estimation De cout de Location en dhs Par moi	Date d'ouverture Des plis
2/2024	location DE L'ABATTOIR SOUK HADI IGUJ	3000.00DHS	2100.00DHS	JEUDI 19/12/2024 12H

-LA durée d'affermage est fixée a un ans à partir du 01/01/2025 jusqu'au 31/12/2027  
 -le titulaire de marché s'engage à se conformer au disposition du contrat d'affermage.  
 -le dossier d'appel d'offre peut être retire au service Patrimoine communal de la commune urbaine igli il [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
 -les dossiers seront remplis et présents conformément aux dispositions du cahier des charges et règlement de consultation.

N° 8921/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE D'AZILAL  
 SECRETARIAT GENERAL  
 D.R.F.M  
**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N° : 39/2024/BG/PAZ**  
 Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que la séance d'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 39/2024/BG/PAZ, publié au journal libération n° 10362 du 14/11/2024 relatif à : Achat d'ameublement pour la Province d'Azilal. Est reporté à la date du 04/12/2024 à 10h, et que la date limite du dépôt Les prospectus est le 03/12/2024 à 16h00 min.  
 N° 8922/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE DE TETOUAN  
 CERCLE DE TETOUAN  
 CAIDAT DE BNI SAID  
 COMMUNE BNI SAID  
**Avis d'examin d'aptitude professionnelle**  
 Au titre de l'année 2024  
 Le président de la commune Bni Said ; province de Tétouan , informe l'ensemble du personnel de la commune de l'organisation d'examine d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 suivant le calendrier suivant :

grade	Nombres de postes	Conditions statutaires exigibles	Date J' heure et lieu des examines	Dernier délai de dépôt candidatures
Adjoint Technique 01 Emme grade	01	6 ans de service effectif au adjoint technique 2eme grade		20 décembre 2024

A cet effet, les fonctionnaires désir eux de passer les examines en question sont tenu de déposer les candidatures dans les délais prescrits au tableau ci dessus.  
 N° 8923/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 عمالة إقليم بومراكش  
 دائرة مرموشة  
 قيادة أيت المنان  
 جماعة تلالمت  
**إعلان**  
 سنهسي رئيس المجلس الجماعي للجماعة الترابية لتلالمت  
 إلى علم كافة الموظفين التابعين للجماعة ، أن امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 سينظم بمقر جماعة تلالمت ، فعلى الراغبين لاجتياز هذا الامتحان والمتوفرين على الشروط النظامية وضع طلباتهم لدى مصلحة تنمية الموارد البشرية بجماعة تلالمت حسب الجدول التالي :

الدرجة الأصلية	درجة الترقى	شروط المشاركة	عدد المناصب المتعلن بها	أجل أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ ومكان إجراء الامتحان
الدرجة الثالثة تقني من	الدرجة الثانية تقني من	6 سنوات من الألفية في الدرجة الثالثة من الدرجة الثالثة	1	2024/12/25	2024/12/31 على الساعة 15:00 تقريبا بمقر الجماعة

N° 8924/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 عمالة إقليم بومراكش  
 دائرة مرموشة  
 قيادة أيت المنان  
 جماعة أيت المنان  
**إعلان**  
 سنهسي رئيس المجلس الجماعي للجماعة الترابية لأيت المنان  
 إلى علم كافة الموظفين التابعين للجماعة ، أن امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 سينظم بمقر جماعة أيت المنان ، فعلى الراغبين لاجتياز هذا الامتحان والمتوفرين على الشروط النظامية وضع طلباتهم لدى مصلحة تنمية الموارد البشرية بجماعة أيت المنان حسب الجدول التالي :

الدرجة الأصلية	درجة الترقى	شروط المشاركة	عدد المناصب المتعلن بها	أجل أجل لإيداع الترشيحات	تاريخ ومكان إجراء الامتحان
الدرجة الثالثة محترف من	الدرجة الثانية محترف من	6 سنوات من الألفية في الدرجة محترف من الدرجة الثالثة	1	2024/12/25	2024/12/31 على الساعة 15:00 تقريبا بمقر الجماعة

N° 8925/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION MARRAKECH-SAFI  
PROVINCE D'EL KRAA DES SARAGHNA  
COMMUNE OUARGUË



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة مراكش آسفي  
إقليم قنطرة السراغنة  
جماعة وازكي

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N°08/2024**

Le 05/12/2024 à 13h, il sera procédé, dans le siège de la commune OUARGUË à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix pour :

ADON*	Objet	Moins d'incertitude des plis	Caution provisoire	Estimation
08/2024	Travaux de Construction de d'un mur de clôture au siège de la commune ouarguï	11100	3000,00DH (trois mille dirhams)	100.000,00 DH (cent cinquante mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 08-03-2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation de l'appel d'offres.

N° 8926/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE D'EL BOROUJ

**AVIS RECTIFICATIF**

**De l'avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix N°01/2024**

**Il est porté à la connaissance des concurrents que :**

L'avis d'appel d'offre ouvert sur offres des prix N°01/2024 du 21/11/2024 à 10 heures relatif aux l'affermage des services du souk hebdomadaire HAD EL BOROUJ pour les marchés allotis:

- Lot n 1: souk à bestiaux
- Lot n 2:droit d'entrée au souk, droit d'exploitation des lieux de vente des marchandises, fondouk et parking de voitures et poids public.

qui a été publiée dans le journal « RISSALATE EL OMA » sous la référence 12875 en date du 29 Octobre 2024 et le journal « LIBERATION » sous la référence 10349 en date du 29 Octobre 2024 à été repété jusqu'au 04/12/2024 à partir de 10 heures à cause de la publication d'un dossier d'appel d'offres erroné.

Le dossier d'appel d'offres corrigé sera publié sur le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

N° 8929/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITÉ CHOUAIB BENDOUK  
Faculté Polydisciplinaire  
Sidi Bennour

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°03/PPS8/2024**

Le mardi 03 décembre 2024 à 11h00, il sera procédé à la Faculté Polydisciplinaire Sidi Bennour, domiciliée à la Faculté des lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida site avenue Jabrane Khalil Jabrane Province El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offre de prix N° 03/PPS8/2024, ayant pour objet : « ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA FACULTE POLYDISCIPLINAIRE SIDI BENNOUR, EN LOT UNIQUE.

L'appel d'offre est lancé en lot unique	ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LA FACULTE POLYDISCIPLINAIRE SIDI BENNOUR
L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée à :	114 000,00-Dhs TTC (Cent quatorze mille Dirhams, Toutes taxes comprises).
Le cautionnement provisoire est :	2 000,00 Dhs (Deux mille Dirhams).

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, 37 et 135 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.
- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté Polydisciplinaire Sidi Bennour domiciliée à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'El Jadida (site avenue Jabrane Khalil Jabrane El Jadida) au plus tard le **02 Décembre 2024 avant 16 heures**, contre délivrance d'un accusé de réception, ou le remettre séance tenante au président de la commission.

N° 8927/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'EL HAÏRA  
COMMUNE D'AGOURAI

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 01/2024**

Le 16/12/2024 à 11H, Il sera procédé dans les bureaux de la présidente du Conseil de la commune d'Agourai, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix n°01/2024 pour Travaux d'aménagement des voies et assainissement aux quartiers : **Masira, Doum et Soukaina à la commune d'Agourai.**

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des travaux établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de **Trois Million Huit Cent Cinquante Huit Mille Trois Cent Vingt Cinq Dirhams et 20 Centimes (3 658 325,20 dhs).**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **Trente Cinq Mille (35.000,00) dirhams.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article n°9 du règlement de consultation.

N° 8930/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE ZEMAMBA  
CAIDAT DE LGHARBIA  
Commune Territoriale de LGHARBIA  
DIVISION DES SERVICES COMMUNAUX  
BUREAU TECHNIQUE

**Avis d'appel d'offres Ouvert National N° : 11/2024/CT**

Il sera procédé dans la salle de réunion de la commune Territoriale de lgharbia, sis au centre de lgharbia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres **Ouvert National** sur offres des prix pour :

N° d'appel d'offre Ouvert National	L'objet de l'offre Ouvert National	L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage en dhs	Montant de cautions Prévisibles en dhs	Lieu, date et heure de la séance d'ouverture des plis
11/2024CT	Travaux d'aménagement et Réhabilitation des Pistes avec Matériaux en GNF aux Douars Suivants : Ouled el Mahdi - Ouled N'hammed Ben Abdou - Lamouara - Lagaba - Draben - Ouled Zhal - Syaya - Tizer - Ouled Si Mousoud - et Lagraba N° à la Commune Territoriale de lgharbia - Province de sidi Bennour	(1 959 000,00 dhs ) Un million, Neuf Cent Cinquante-Neuf mille Dirhams, 00 Cts TTC	(39 000,00 dhs ) (Trente - Neuf mille Dirhams ,00 Cts )	Au siège communal de lgharbia en date du 17/12/2024 à 11:00 heures Du matin

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° :2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics .
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) , et Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° :1692-23 du 4hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.
- Les concurrents doivent fournir une copie légalisée du certificat de qualification et de classification délivrée par le ministre d'équipement, de transport et de logistique, justifiant les domaines d'activité exigés dans

Secteur	Qualifications Exigées	Classe
B : (Travaux routiers et voirie urbaine)	- B1 : Travaux de terrassements routiers courants - B3 : Ouvrages d'assainissement routiers et traitement de l'environnement	4

N° 8928/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE  
DIRECTION RÉGIONALE DE MARRAKECH-SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ - N° 15/2024/MJCC/SJ/DRMS.**

Le 03 Décembre 2024 à 10 heures, Il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : **Av My Hassan Gueliz Marrakech** à l'ouverture des plis relatifs à L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT AU PROFIT DE LA DIRECTION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE MARRAKECH SAFI

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.Marchespublics.gov.ma](http://www.Marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **6 000,00 dh TTC (Six Mille dh TTC)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **300 120,00 dh (Trois Cent Mille Cent Vingt dh 00 cts TTC)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Économie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les soumissionnaires doivent déposer les prospectus et documents techniques qui doivent être des originaux

- Soit au bureau des marchés au siège de la Direction Régionale du Département de la Jeunesse Marrakech-Safi Avenue My El Hassan Marrakech jusqu'au jour ouvrable précédent la date d'ouverture des plis à 16h30
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 8931/PA



ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES  
TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

SIMPLIFIÉ N° 10bis /2024  
Le : 03/12/2024 A 11H . Il  
sera procédé, à la division  
des Affaires financières de la  
Province de Chtouka Ait Baha ,  
au bureau n°21 ; l'ouverture  
des plis relatifs à l'appel d'offres

ouvert simplifié sur offres de prix N°  
10bis /2024 à 03/12/2024 à  
11H , pour :  
ACQUISITION DU MATE-  
RIEL INFORMATIQUE  
ET TECHNIQUE POUR  
LES POSTES DE COM-  
MANDEMENT G.EME  
ANNEXE ADMINISTRATIVE  
AIT AMIRA CAIDAT  
AIT BAHA , CAIDAT ES-  
SAFA , CAIDAT MASSA ,  
CAIDAT AIT MILK et  
CAIDAT BELFAA) - LA  
PROVINCE DE  
CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offre  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de :406080,00dhs  
TTC (quatre cent six mille  
quatre vingt dirhams 00  
centimes toutes taxes com-  
prises).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de :  
8000,00DHS (huit mille  
dirhams).

Le contenu, la présentation  
ainsi que de dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n° 2-22-431  
du 15 chaabane 1444 (08  
mars 2023) relatif aux  
marchés Publics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs plis par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics accessible  
à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma

Les catalogues exigés par le  
dossier d'appel d'offres,  
doivent être déposés au  
bureau du service des marchés  
relatif du secrétariat général  
de la province Chtouka Ait Baha ,  
au plus tard le 02/12/2024 à 16h30  
(date et heure limites pour  
le dépôt)ou remis, séance  
tenante, au président de la  
commission d'ouverture  
des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de la consultation.

N° 8935/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Khemisset  
Commune de Khemisset  
Direction des services  
DAF/SM  
Avis d'appel d'offres  
ouvert national

N°23/2024  
Le 18/12/2024 à 11H, Il sera  
procédé, dans les bureaux  
de Monsieur le président de  
la commune de Khemisset à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
national sur offres des prix  
N°23/2024 pour : AMENAGE-  
MENT ET GROS TRAVAUX  
DE MAINTENANCE DES  
TERRAINS DE SPORTS,  
ACQUISITION ET POSE  
DE MATERIELS DE SPORT  
A LA COMMUNE DE  
KHEMISSSET

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : 2 035 800,00  
dhs (Deux millions trente-  
cinq mille huit cent dirhams  
TTC).

Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
35 000,00 dhs (trente cinq  
mille dirhams).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 30-  
31-32-34 et 135 du décret N°  
2-22-431 relatif aux marchés

publics.  
-Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
:www.marchespublics.gov.ma  
et conformément aux  
dispositions de l'arrêté du  
ministre délégué auprès de  
la ministre de l'économie et  
des finances, chargé du  
budget n° 1692-23 du 4 hja  
1444 (23 juin 2023) relatif à  
la dématérialisation des  
procédures, des documents  
et des pièces relatifs aux  
marchés publics.

- Les documents techniques  
exigés par le dossier  
d'appel d'offres doivent  
être déposés dans le bureau  
d'ordre de la commune au  
plus tard le jour ouvrable  
précédant la date d'ouverture  
des plis ou remis  
séance tenante au président  
de la commission d'ouverture  
des plis.

-Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultation.

N° 8936/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de  
Lalouane Sakia El Hamra  
Province de Tarfaya  
Secrétariat General  
Division du Budget  
et des Marchés  
AVIS DE  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE NATIONALE

N° : 14/CA/PT/2024  
Le 17/12/2024 à 12H00, il  
sera procédé, dans les bureaux  
de la Province de Tarfaya  
(salle des réunions du  
Secrétariat Général) sis à la  
ville de Tarfaya à l'ouverture  
des plis des architectes  
relatifs à la consultation  
architecturale ouverte nationale  
n° : 14/CA/PT/2024  
du 17/12/2024, pour :

Etude architecturale et suivi  
des travaux de construction  
d'une annexe administrative  
et son logement de  
fonction du caïdat d'El  
Haggounia relevant de la  
Province de Tarfaya à la  
ville de Lalouane.  
Le dossier de la consultation  
architecturale ouverte  
nationale peut être retiré du  
bureau du service des  
marchés relevant de la Province  
Tarfaya, Il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés publics  
: www.marchespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel  
maximum pour l'exécution  
des travaux à réaliser est de  
: Trois millions de dirhams  
Hors Taxe (3.000.000,00  
DHS HT).

Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers des  
concurrents doivent être  
conformes aux dispositions  
des articles 103, 104 et 105  
du décret n° 2-22-431 du 15  
chaabane 1444 (8 mars  
2023) relatif aux marchés  
publics.

Les architectes peuvent :  
• Soit déposer contre récé-

pisé leurs plis au Service  
des Marchés relevant de la  
Province de Tarfaya ;  
• Soit les envoyer par  
courrier recommandé avec  
accusé de réception au Service  
précité ;  
• Soit les remettre au  
président du jury de la  
consultation architecturale  
au début de la séance et  
avant l'ouverture des plis ;  
• Soit déposer par voie  
électronique dans le portail  
des marchés publics.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par le règlement de  
consultation.

N.B. : Les pièces déposées  
doivent être originales ou  
copies certifiées conformes  
à l'original.

N° 8937/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
IMPLIFIÉ N° 54/  
INDH /2024

Le 03/12/2024 à 10H00 IL  
sera procédé dans les  
bureaux du service des  
marchés au secrétariat général  
de la province de midelt à  
l'ouverture des plis relatifs  
à l'appel d'offres ouvert  
simplifié sur offres de prix,  
pour : ACHAT DES FAU-  
TEUILS ROULANTS AU  
PROFIT DES PERSONNES  
A MOBILITE REDUITE RE-

LEVANT DE LA PRO-  
VINCE DE MIDELT.  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
:www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : SIX CENT  
VINGT HUIT MILLE DI-  
RHAMS (628 000,00 DI-  
RHAMS), T.T.C

Le Cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
DOUZE MILLE CINQ  
CENT (12 500,00) DI-  
RHAMS.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des  
dossiers des concurrents  
doivent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.

Les concurrents doivent  
déposer leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
:www.marchespublic.gov.ma

Les catalogues et les  
prospectus exigés par le  
dossier d'appel d'offres  
doivent être déposés dans  
le bureau des marchés au  
plus tard le jour ouvrable  
précédant la date d'ouverture  
des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n°06 du  
règlement de consultation ;

N° 8938/PA

N° 8938/PA

المملكة المغربية  
وزارة التعليم  
إقليم الحوزة  
تارفا و فودا لري  
جماعة التكن اداي

**إعلان عن إجراء وتنظيم امتحان القادة المحلية بـرمس سنة 2024**  
لولوج درجة تقني من الدرجة الأولى السلم 11 ودرجة مساعد تقني من الدرجة الأولى السلم 8  
بجماعة التكن اداي

يعلم رئيس جماعة التكن اداي انه تقرر إجراء امتحان القادة المحلية بـرمس سنة 2024 لكافة المرشحين المستن لمزايا جماعة التكن اداي و ذلك يوم **الجمعة 31 نونبر 2024** على الساعة العاشرة صباحا (10:00) بملء جماعة التكن اداي "الجامعة الإصطاعية" ، وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي :

الدرجة المحلية	الدرجة المستن بشانها	شروط ولوج الامتحان	المناصب المتباري بشانها	ملف الترشيح
تقني من الدرجة الثانية	تقني من الدرجة الأولى	إنتاج الامتحان في وجه المرشحين المتبارين على التمتد ست سنوات في الدرجة الأولى في اليوم المحدد لإجراء أول اختبار من الاختبارات المتضمن عليها في القرار التنظيمي المتباري به المعد.	تعدد عدد المناصب المتباري بشانها في مناصب واحد من كل درجة	توضيح شروط الترشيح لاجتياز الامتحان بملء التمتد بجماعة التكن اداي في غلبه يوم <b>الجمعة 20 نونبر 2024</b> كإجراء أول للقول للترشيحات.
مساعد تقني من الدرجة الثانية	مساعد تقني من الدرجة الأولى			

N° 8934/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT  
DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

**Avis rectificatif et report N°1**

Appel d'offre ouvert national n° 66/2024/HZ du 02/12/2024 publié au journal libération n° 10356 DU 6-7 /11/ 2024 relatif aux :

**Fourniture, pose et mise en service des panneaux à messages variables avec équipements de sécurité aux plis 277+500, 294+400 et 413+500 de la RN9 -Province d'Al Haouz-**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz porte à la connaissance du public que :

La date d'ouverture des plis de l'appel d'offres cité ci-dessus est reportée au 05/12/2024 à 10 h 00mn au lieu de 02/12/2024 à 10 h 00mn

ET

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**Trois millions cinq cent quarante-deux mille quatre cents dirhams 0 centime TTC**  
(3 542 400,00 Dh).

Au lieu de :

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
**Trois millions quatre cent trente-quatre mille quatre cents dirhams 0 centime TTC**  
(3 434 400,00 Dh).

N° 8932/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
DU PRÉSIDIARTE ET DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION BENI MELAL-KHEMISSET  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIGBA

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIÉ NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX**

Le 09/12/2024 à l'heure citée au tableau ci-dessous, en séance publique, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale de l'Académie Régionale de l'Éducation et de Formation de Beni Mellal-Khemisset à Khourigba, sis à avenue Ibn Amir Khourigba, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Heure d'ouverture des plis	Cautionnement Provisoire (en DHS)	L'estimation du coût des prestations (en DHS TTC)
01/2024/001	Travaux d'entretien et de réhabilitation d'un lycée qualifiant relevant de la Direction Provinciale de Khourigba, en lot unique.	12/11/2024	2 000,00 (deux mille)	109 320,00
01/2024/002	Travaux d'entretien et de réhabilitation des lycées collégiens relevant de la Direction Provinciale de Khourigba, en lot unique.	12/11/2024	10 000 (dix mille)	1 197 360,00
01/2024/003	Travaux d'entretien et de réhabilitation des écoles primaires relevant de la Direction Provinciale de Khourigba, en lot unique.	12/11/2024	10 000,00 (dix mille)	1 193 520,00

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 8933/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de TAZA  
Pachalik de TAHLA  
Commune de TAHLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRE DE PRIX  
N°09/2024/CT

Le 13 Décembre 2024 à 10h 00mn, Il sera procédé, dans les bureaux de monsieur le président de la commune de TAHLA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offre de prix N° 09/2024/CT pour : ACHAT D'UNE VOITURE DE SERVICE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TAHLA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent soixante-quatorze mille dirhams (174.000,00 dhs)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille dirhams (3.000,00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du décret n°2.22.431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail

des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8944/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX

N° : 51/2024/CH/INV - Séance publique -

Le 04 décembre 2024 à 10:00 Heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale de Chichaoua relevant de l'AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : Les travaux de mise à niveau des lycées qualifiants par la construction de quatre (04) blocs sanitaires.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 5 000.00 Dhs (Cinq Mille Dirhams).

Le montant TTC de l'estimation du maître d'ouvrage est fixé à : 357 600.00 dirhams (Trois Cent Cin-

quante-Sept Mille Six Cents Dirhams).

Le dossier de l'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'État - [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents se feront exclusivement par voie électronique conformément à l'arrêté de la Ministre de l'Économie et des finances N°1692-23 du 23/06/2023, relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de entrepreneurs.

N° 8945/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khemifra  
Province de Béni-Mellal  
Secrétariat Général  
DBM/SM

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 29/BG/2024

Le 03/12/2024 à 11 H :30 min, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Secrétariat Général de la province de Béni-Mellal (DBM) à l'ou-

verture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix relatif aux : TRAVAUX DE DEMOLITION DES EDIFICES DE HUIT (08) MOSQUEES MENAÇANT RUINE-PROVINCE DE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 dhs (Cinq Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 618.000,00 dhs = Six Cent Dix Huit Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie

électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 8946/PA

ROYAUME DE MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
COMMUNE DE AIT OUMDIS

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° :05/2024 SEANCE PUBLIQUE

Le :19/12/2024, à 11 Heures, il sera procédé en séance publique, dans les bureaux de Monsieur le Président de la CT de AIT OUMDIS à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour :

1- L'Affermage du Souk hebdomadaire et abattoir à la CT de AIT OUMDIS au titre de l'Année 2025

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail

des marchés publics : [www.Marchéspublics.gov.ma](http://www.Marchéspublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1500 ,00Dhs (Mille cinq CENT Dirhams00 CTS)

L'estimation des coûts des services établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1600,00 dhs par mois (mille six cent DHS 00 CTS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° :431- 22- 2 du 08 MARS 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). les offres d'affermage doivent être exprimées par mois

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux cahiers des charges et règlement de consultation.

N° 8947/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION  
ET DE TÉLÉVISION**

**AVIS RECTIFICATIF  
A00 n° 84AOM/SNRT/2024**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°84AOM/SNRT/2024 relatif à :

La Prestation de conception de décor et coordination de sa mise en place pour le plateau de la chaîne Arryadia (SNRT).

Que la date d'ouverture des plis est reportée au 23/12/2024 à 11h00 au lieu du 06/12/2024 à 10h00.

N° 8939/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION  
ET DE TÉLÉVISION**

**AVIS Rectificatif  
A00 n° 90AOM/SNRT/2024**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°90AOM/SNRT/2024 que :

-Le montant de l'estimation est rectifié comme suit :  
2 342 318,40 DHS TTC au lieu de 2 342 318,00 DHS TTC.

N° 8940/PA

**SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION  
ET DE TÉLÉVISION**

**AVIS RECTIFICATIF  
A00 n° 98AOM/SNRT/2024**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n°98AOM/SNRT/2024 relatif à :

Extension et mise à jour de la Solution de Vidéosurveillance :  
LOT N°1 : Rabat et Casablanca.  
LOT N°2 : Station TV LAAYOUNE.

Que cet Appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises nationales (PME)

N° 8941/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.H**

**AVIS DE REPORT ET RECTIFICATIF DE L'APPEL  
D'OFFRES OUVERT N° : 68/2024/BG/PAZ**

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 68/2024/BG/PAZ, relatif à : Travaux d'aménagement des Postes Commandement relevant de la Province d'Azilal, à publier au journal libération n° 10353 du 2-3/11/2024, à été reporté à la date du 05/12/2024 à 10h.

et rectifié comme suit :Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de Monsieur le chef de la DRFH de la Province d'Azilal au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis 04/12/2024 avant 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N° 8942/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA RÉGION DE CASABLANCA-SETTAT  
PRÉFECTURE DES AMÉNAGEMENTS ANFA  
COMMUNE DE CASABLANCA  
ARRONDISSEMENT ANFA  
DIRECTION DES SERVICES  
SERVICE DES MARCHÉS ET DES AFFAIRES  
FINANCIÈRES  
BUREAU DES MARCHÉS**

**AVIS d'appel d'offres ouvert national Sur offres de prix n°  
09/AA/2024**

Le Mardi 17 Décembre 2024 à 12H, il sera procédé, dans le bureau du président de l'arrondissement Anfa, sis Rue Skhirate angle Ain Atiq Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n° 09 / AA/ 2024 du 17/12/2024

Pour : TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE SALLE DE SPORT.

Lieu d'exécution : Territoire de l'arrondissement Anfa, commune de Casablanca, préfecture des arrondissements d'Anfa, Wilaya de la région de Casablanca-Settat.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De 1 602 672,60 (Un Million Six Cent Deux Mille Six Cent Soixante-Deux dirhams, Soixante Centimes) Toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 30.000,00 Trente Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les concurrents doivent avoir au moins une copie certifiée conforme à l'original de la qualification désignée comme suit

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE
A	A5	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

N° 8943/PA

**SYSTEMES DE  
CONTROLE  
ET DE SURVEILLANCE  
DU MAROC SARL**  
- SCSM -

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/06/2024, les associés de la société - SCSM SARL - au capital de trois cent mille (300.000,00) dirhams ont adopté les résolutions suivantes :

- Approbation de la donation de mille trois cent quatre vingt (1380) parts sociales de cent (100,00) dirhams chacune par M. Jacques KNAFO à sa fille : Madame Audrey Vanessa Zahra Knafo.

- Quitus à M. Jacques Knafo et son maintien en tant que cogérant statutaire

- Modifications statutaires corrélatives

- Mise à jour des statuts.

Le dépôt du dossier est effectué au tribunal de commerce de Casablanca sous le n°943203, le 14/11/2024.

N° 8981/PA

**MONDIAL TIRE**

Siège social : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca.

I- Au terme d'un acte sous seing privé en date du 04/11/2024 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : \* Objet: la société a pour objet directement- Marchand effectuant import-export, - Marchand en gros pneumatiques, -Commerce de gros d'équipements automobiles. \* Dénomination : MONDIAL TIRE- \* Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca. -Durée: 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisés en 1.000 parts de 100,00 DHS toutes libérées, répartie comme suite: Monsieur OUHOUNNOUS LAHCEN: 1000 PARTS, - Gérance : La société est Gérée Et Administrée par: Monsieur BADER OMAR pour une durée illimitée. - Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°943746 en date du 20/11/2024, RC N°649997.

N° 8950/PA

**CABINET  
AL ISTICHARYA  
CONSULTING-SARL-  
BOUZNKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/11/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : "HIBAES-SAFA IMMOBILIER" S.A.R.L.A.U. Siège Social : HAY AL QOOS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique : - M. ABDELMAJID EL AISSAOUL, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

N° 8948/PA

**ENTREPRENDRE BUSI-  
NESS CENTER  
MORELLE CONSULTING  
-S.A.R.L AU-**

DISSOLUTION ANTICIPE  
• Au terme de l'assemblée générale extraordinaire du 11/10/2024 de la Société -MORELLE CONSULTING SARL AU -, société à responsabilité limitée à association unique au capital de 10.000,00 dh dont le siège social est situé à 55 BD ZERKTOUNI ESPACE APPT N°3 Q.H CASABLANCA à décident de dissoudre la société par anticipation. Mr ABDELKRIM SKIREDJ en qualité de liquidateur et de fixer le siège de la liquida-

tion 55 BD ZERKTOUNI ESPACE ZERKTOUNI 1er ETG APPT N°3 Q.H CASABLANCA.

N° 8949/PA

**CABINET  
AL ISTICHARYA  
CONSULTING-SARL-  
BOUZNKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/10/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : " RISTORANTE BUONGUSTO " S.A.R.L.A.U. Siège Social : LOTISSEMENT LES JARDINS DE BOUZNKA, GH2 IMMEUBLE N°3 MAGASIN N°3 BOUZNKA.

Associés Unique : -Mme. KARIMA MATICH, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet : - RESTAURANT/CAFE. Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mme. KARIMA MATICH

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Première Instance de Benslimane sous le N° 640 RC N°9133.

N° 8950/PA

**CABINET  
AL ISTICHARYA  
CONSULTING-SARL-  
BOUZNKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 04/11/2024, il a été établi les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont les suivantes: Dénomination : "HIBAES-SAFA IMMOBILIER" S.A.R.L.A.U. Siège Social : HAY AL QOOS RUE 6 N° 45 RDC SIDI BERNOUSSI - Casablanca.

Associés Unique : - M. ABDELMAJID EL AISSAOUL, apporteur en numéraire 100 000,00 DHS soit 1000 parts sociales

Objet : - PROMOTION IMMOBILIERE. Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par Mr. ABDELMAJID EL AISSAOUL

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce de Casablanca sous le N° 943745 RC N°649995.

N° 8951/PA

**CABINET  
AL ISTICHARYA  
CONSULTING-SARL-  
BOUZNKA**  
Tél/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975.

- PATTERSON MAROC-SOCIETE RESPONSAB-

**LITE LIMITE  
AU CAPITAL DE  
4 00 000,00 DH**  
SIEGE SOCIAL : N°3 ANGLE RUE DUBREUIL ET RUE DES HOPITAUX CASABLANCA. RC : 280201

Constatation des décès de l'associé Feu MOHAMED OUARAB et attribution de ses parts sociales (2000 parts sociales) à des héritiers Mr.OUARAB HICHAM (700 parts sociales) ;Mr.OUARAB SALAHED-DINE(700 parts sociales) ;Mme.FATIMA SARNIGHI (250 parts sociales) et Mme.HAFSA OUARAB(350 parts sociales) La démission du Mme FATIMA SARNIGHI de ses fonctions gérante de la société PATTERSON MAROC.

Modification et mise à jour de statut  
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca, le 29/07/2024 sous le N° 928565.

N° 8952/PA

**LEBRA BATIM SARL**  
Siège social: N° 612 BD OUID EL MAKHAZINE ESSAADA MOHAMMEDIA CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/10/2024, enregistré à Mohammedia le 10/10/2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes : Dénomination : LEBRA BATIM

Forme juridique : SARL. Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce

Capital social : Cent Mille Dirhams (100.000,00 DHS) Gérance : Mrs SKALLI Lekbir, CIN UC41625 et EL-FRIA Ibrahim, CIN n° GM114778. Qualité : Cogérants.

Le dépôt légal a été effectué au Greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 15/11/2024 sous n° 2393, RC 36339.

N° 8953/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE AL HAOUZ  
CERCLE TOUAMA  
CAIDAT ZERKTEN  
COMMUNE ZERKTEN**  
Avis d'Appel d'Offre Ouvert Simplifié

N°: 03/2024  
Le 03 DECEMBRE 2024 à 11h du matin, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune ZERKTEN, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour : La gestion des abattoirs de la Commune de Zerkten.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des ressources financières de la commune Zerkten, et il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DEUX MILLE QUATRE CENTS Dirhams 0 Cts

(2400 dirhams)  
-L'estimation des couts établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme mensuelle de : Dix Mille Dhs 0 Cts (10.000,00) Dhs par mois.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des ressources financières de la commune Zerkten.

- Soit remettre le dossier au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 2 du règlement de consultation.

N° 8954/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
REGION DE MARRA-  
KECH-SAFI  
PROVINCE DE YOUS-  
SOUFIA**

CONSEIL PROVINCIAL DE YOUSOUFIA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 06 /AOC/CPY/2024

Le Mardi 17 Décembre 2024 à 11 Heures 00 Minutes, il sera procédé, au siège du Conseil Provincial de Youssoufia -Quartier Administratif Ville de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant :  
Objet : Frais de Restauration.

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

\* L'estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à Cent quatre vingt dix huit mille deux Dirham et 20 CTS TTC (198 002,20 Dhs).

\* Le cautionnement provisoire est fixé à Quatre Mille Dirham (4 000,00 Dhs )

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°9 du règlement de consultation.

NB : Les Concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier Tech-

nique tel que prévu par l'article 9 du Règlement de consultation.

-Suite à l'article 13 du Règlement de consultation, les documents technique, seront déposés au niveau du bureau d'ordre du Conseil Provincial de Youssoufia au plus tard le Lundi 16 Décembre 2024 à 14 heures 00 Mn (Date limite)

N° 8955/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
CASABLANCA - SETTAT  
PREFECTURE  
D'ARRONDISSEMENTS  
DE CASABLANCA-  
ANFA**

SECRETARIAT GENERAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N°04/2024/BG/PACA/L  
OT UNIQUE

Le 05 Décembre 2024 à 10 H il sera procédé, dans le bureau du Secrétariat Général, 4ème étage de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca Anfa (Bd Moulay Youssef Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N :

04/2024/BG/PACA du 05 Décembre 2024 pour l'achat de mobilier de bureau pour l'équipement des postes de commandement de la Préfecture d'arrondissements de Casablanca-anfa suivants : 3ème District Urbain Mâarif, 3ème Annexe Administrative Benjdia, 7ème Annexe Administrative El Hank , 13ème Annexe Administrative Badr, 6ème Annexe Administrative Sour Jdid, 12ème Annexe Administrative Bachkou et 4ème Annexe Administrative Moussa Brou Noussalir.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 835 052,40 TTC. (HUIT CENT TRENTE CINQ MILLE CINQUANTE DEUX DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES, TOUTES TAXES COMPRISES).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 14 000 DH (Quatorze mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma).

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 8957/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT  
GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N° 16 /2024/INDH**

et des pièces relatifs aux marchés publics

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service du Budget des Marchés et de la Comptabilité de la Préfecture d'Arrondissements de Casablanca-Anfa, au plus tard le jour ouvrable précédant la date de l'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8956/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT  
GENERAL**

DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N° 16 /2024/INDH

Le 04 Décembre 2024 à 10Heures, il sera procédé, dans LE BUREAU DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix ayant pour objet : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICOTECHNIQUES DESTINES A L'HOPITAL PROVINCIAL D'INEZGANE AIT MELLOUL (SERVICE PEDIATRIQUE ET SERVICE DE MATER-NITE) DANS LE CADRE SANTE MERE ENFANT .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à : (171.540,00 DH TTC) Cent Soixante Et Onze Mille Cinq Cent Quarante Dirhams 00 Centimes TTC

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3.400,00 Dhs (Trois Mille Quatre Cent Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma).

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la division du budget et des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.

N° 8957/PA

**ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZ-  
GANE AIT MELLOUL  
SECRETARIAT  
GENERAL**

DIVISION DU BUDGET  
ET DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE  
N° 16 /2024/INDH

Le 04 Décembre 2024 à 10Heures, il sera procédé, dans LE BUREAU DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR DE LA PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix ayant pour objet : ACQUISITION DES EQUIPEMENTS MEDICOTECHNIQUES DESTINES A L'HOPITAL PROVINCIAL D'INEZGANE AIT MELLOUL (SERVICE PEDIATRIQUE ET SERVICE DE MATER-NITE) DANS LE CADRE SANTE MERE ENFANT .

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du Portail des Marchés Publics : [www.marchepublics.gov.ma](http://www.marchepublics.gov.ma)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE  
ET DES SPORTS  
Académie régionale  
d'éducation et de  
formation de l'Oriental  
Direction provinciale  
de Jerada  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié  
sur offres des prix  
n° 31/INV/2024  
Le 03/12/2024 à 10:30 H, il  
sera procédé dans la salle  
des réunions de la Direction  
Provinciale de Ministère de  
l'Éducation Nationale de  
Précolaire et des Sports à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert simplifié  
sur offres de prix pour :

CONSTRUCTION DE 05  
BLOCS SANITAIRES AUX  
ÉCOLES PRIMAIRES SUI-  
VANTES : ÉCOLE  
MOUSSA BNOU NOUS-  
SAIR ÉCOLE EL MOUTA-  
NABBT - 5/5 OULED  
MAAMAR CENTRE RELE-  
VANT DE LA DIRECTION  
PROVINCIALE DE JE-  
RADA  
Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire  
est fixé au montant de :  
HUIT MILLE NEUF  
CENT DIRHAMS (8900,00  
DH)  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : QUATRE

CENT QUARANTE SEPT  
MILLE DEUX CENT SEIZE  
DHS,72 CTS (447216,72  
DHS).  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n°2-22-431  
du 15 chaabane 1444 (08  
mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.ma.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article n°17 du règle-  
ment de consultation.  
N° 8961/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE TAROUJANNT  
COMMUNE AZAGHAR  
NIRS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° : 02 / 2024  
Le Lundi 16/12/2024 à 10  
heure. Il sera procédé, dans  
le bureau du président de la  
CT AZAGHAR NIRS L'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur  
offres de prix, concernant :  
-ÉTUDE TECHNIQUE  
D'ALIMENTATION EN  
EAU POTABLE DE TROIS  
DOUARS ET CONSTRU-  
CTION DE DIGUE DE COL-

LECTE DES EAUX PLU-  
VIALES ET D'ÉQUIPE-  
MENT DES POINTS  
D'EAU PAR DES PAN-  
NEAUX SOLAIRES A LA  
C.T AZAGHAR NIRS-  
Le dossier d'appel d'offres  
peut être téléchargé à partir  
du portail des Marchés pu-  
blics : www.marchespu-  
blics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire  
est fixé à la somme de  
(2.000,00 dhs) Deux mille  
dirhams.  
L'estimation des coûts des  
prestations établies par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : (130.200,00  
dhs) CENT TRENTE  
MILLE DEUX CENT  
DHS,00 CTS.

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret no 2-22-431  
du 15 chaabane 1444 (08  
mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voies électroniques dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse :  
www.marchespublics.gov.  
ma  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.  
N° 8962/PA



**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE PRIX N° : 50/SB/2024**

Le 06/12/2024 à 11H00 il sera procédé, au siège de la direction provinciale de Sidi Bennour. À l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre Ouvert simplifié sur offre de prix N° 50/SB/2024 pour :

LES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR, EN 5 LOTS séparés comme suit :

Lot N°	OBJET
LOT 1	LOT N° 01 : LES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRES SUIVANTS : * L'ÉCOLE CENTRALE OULED AHMED, * L'ÉCOLE CENTRALE EL HAJ TAHAR, * L'ÉCOLE CENTRALE OULED RAHALL, ET L'ÉCOLE CENTRALE AWLAD RIBAA A LA COMMUNE TERRITORIALE BOUGHAME. * L'ÉCOLE CENTRALE AWLAD LHAJ A LA COMMUNE TERRITORIALE KRIDD. * L'ÉCOLE CENTRALE LAFALHA A LA COMMUNE TERRITORIALE KOUDIAT BNI DGHOUGH. RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.
LOT 2	LOT N° 02 : LES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRES SUIVANTS : * L'ÉCOLE CENTRALE EL FALLAH, ET L'ÉCOLE CENTRALE LAAKAKCHA A LA COMMUNE TERRITORIALE LAAGADHA. * L'ÉCOLE CENTRALE BAKO A LA COMMUNE TERRITORIALE GHARBA. * L'ÉCOLE CENTRALE LAHAGADA, ET L'ÉCOLE CENTRALE ENRACHAD A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SBAFTA. * L'ÉCOLE CENTRALE DHAKMA A LA COMMUNE TERRITORIALE OUALIDIA. RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.
LOT 3	LOT N° 03 : LES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRES SUIVANTS : * L'ÉCOLE CENTRALE SANAT BERGUG, * L'ÉCOLE CENTRALE ENNARDA, * L'ÉCOLE CENTRALE LAHRAALDIA, ET L'ÉCOLE CENTRALE OULED BOUJANANE A LA COMMUNE TERRITORIALE SAINT BERGUG. * L'ÉCOLE CENTRALE MOULAY MUSTAFA EL FATNE A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHADRA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.
LOT 4	LOT N° 04 : LES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRES SUIVANTS : * L'ÉCOLE CENTRALE NAIT EL MAMANE A LA COMMUNE TERRITORIALE KHMISS KSIWA. * L'ÉCOLE CENTRALE BOUGHAME A LA COMMUNE TERRITORIALE LAATATRA. * L'ÉCOLE CENTRALE EL MACHREK A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SIBOUNYA. * L'ÉCOLE CENTRALE LAAROUSSATE, ET L'ÉCOLE CENTRALE AWLAD CHARRA A LA COMMUNE TERRITORIALE METAL. RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.
LOT 5	LOT N° 05 : LES ÉTUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DES ÉCOLES PRIMAIRES SUIVANTS : * L'ÉCOLE CENTRALE EL RAID MOUSSA, ET L'ÉCOLE CENTRALE LAMWONNE A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI TARRIS. * L'ÉCOLE CENTRALE JARAYE, * L'ÉCOLE CENTRALE ZYAKNYA, ET L'ÉCOLE CENTRALE CHIRARD A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI HILAL. RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR.

Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

LOT N° 1	95 000,00 dh (soixante-vingt-cinq mille, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 2	95 000,00 dh (soixante-vingt-cinq mille, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 3	90 000,00 dh (soixante-vingt mille, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 4	80 000,00 dh (soixante-vingt mille, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 5	80 000,00 dh (soixante-vingt mille, dirhams toute taxe comprise)

La caution provisoire est fixée à la somme de :

LOT N° 1	1 800,00 dh (un mille, huit cents, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 2	1 800,00 dh (un mille, huit cents, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 3	1 700,00 dh (un mille, sept cents, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 4	1 700,00 dh (un mille, sept cents, dirhams toute taxe comprise)
LOT N° 5	1 500,00 dh (un mille, cinq cents, dirhams toute taxe comprise)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

\* Pour les entreprises non installées au Maroc : Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.  
N° 8958/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TETOUAN  
RÉGIE DE TETOUAN  
CAIAT DE BENI HASSAN  
COMMUNE T. BENI LEIT

**APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONALE SUR OFFRE DE PRIX N° : 01 /2024**

Le LUNDI 23 DECEMBRE 2024 à 11 h du matin, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune BENI LEIT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
ENTRETIEN DE LA ROUTE D'ACCES DU SIEGE COMMUNAL ET AMÉNAGEMENT DES PISTES AU DOUARS: IMADDAREN (OUB AHASSOUNE VERS JANAA ELKEBIR, IDHRAN, IABOUTEN), IFERTEN ET IABASSSEN A LA C.T BNI LEIT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé via le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 20 000,00 ; (VINGT Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million quatre cent six deux cent quatre vingt DH TTC (1 406 280,00 DH toutes taxes comprises)  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

secteur	classe	Qualification exigée
B	4	B1 et B3

N° 8959/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TETOUAN  
RÉGIE DE TETOUAN  
CAIAT DE BENI HASSAN  
COMMUNE T. BENI LEIT

**APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONALE SUR OFFRE DE PRIX N° : 02 /2024**

Le LUNDI 23 DECEMBRE 2024 à 13 h après midi, il sera procédé, dans le bureau de président de la commune BENI LEIT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :  
AMÉNAGEMENT DES PISTES AU DOUARS: IAATHANEN, IABDONEN, ASREFEN, AFAKATEN ET AODAL A LA C.T BNI LEIT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé via le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à 10 000,00 Dhs ; (DIX Mille Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : six cent quatre vingt quatre mille soixante DH TTC (684 060,00 DH toutes taxes comprises)  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les candidats nationaux doivent produire le certificat de qualification et de classification faisant ressortir :

secteur	classe	Qualification exigée
B	5	B1

N° 8960/PA

**- EUREKA MOVING -**  
Constitution  
Aux termes d'un acte s.s.p en date à Mohammedia le 11/11/2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :  
DENOMINATION : - EUREKA MOVING - SARL AU  
OBJET SOCIAL : Création, conception, organisation et gestion des événements.  
SIEGE SOCIAL : BD SEBTA HAY MERIEM N°36 ETAGE 1 APPT 3 - MOHAMMEDIA  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS divisé en 1000 parts Sociales de 100,00 DHS chacune et attribuées à l'associé Unique.  
DUREE SOCIALE : 99 ans.  
GERANCE : La société sera gérée par M. Abdellatif CHOURAFI, C.L.N N°169623, pour une durée illimitée.  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'ère instance de Mohammedia le 21/11/2024 sous N° : 2181, RC N° : 36359.  
**N° 8965/PA**

www.marchespublics.gov.ma.  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 40 000,00 DHS  
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 2 205 949,38 DHS TTC.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.  
Les pièces à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation  
**N° 8967/PA**

.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trois mille dirhams (3 000,00 dhs).  
Le prix estimatif pour faciliter de location hebdomadaire massacre de marche est 17000.00 dh (dix-sept mille sept cent dhs) par annee  
Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune SIDI MOUSSA.  
- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ses plis  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret n°2-22-431  
**N° 8968/PA**

Heures, il sera procédé dans une séance publique à la salle de réunion de la commune SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:  
OBJET : LOCATION DES BIENS DU SOUK HEBDOMADAIRE SIDI MOUSSA d'un an (à partir de 01/01/2025 à 31/12/2025).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.Marchés publics.gov.ma  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix mille dirhams (10 000,00 dhs).  
Le prix estimatif pour faci-

lite de location hebdomadaire massacre de marche est 408 080,00 dh (quatre cent huit mille quatre-vingt dh) par annee  
Le dossier d'appel d'offre sera constitué de pièces suivantes :  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma, sous réserve de l'application des dispositions de

l'arrêté pris pour l'application de l'article 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre un récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune SIDI MOUSSA.  
- Soit les envoyer par courrier, recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ses plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le décret n°2-22-431  
**N° 8969/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
COMMUNE SIDI MOUSSA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°08/2024  
Le 17/12/2024 à 11 h il sera procédé dans la salle de réunion de la commune SIDI MOUSSA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour le marché suivant :  
OBJET : Travaux De Construction Et D'aménagement Des Pistes Oued Jabet, Oued Yaagoub Et Oued Boummiaa Au Niveau De La Commune Sidi Moussa  
Les dossiers d'appel d'offres doivent être retirés et téléchargés à partir du portail des marchés publics :

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA  
CIADT DES AIN IGLI OULAD SAID  
C.T SIDI MOUSSA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRIX OUVERT  
N° :09/2024  
Le 18/12/2024 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans une séance publique à la commune SIDI MOUSSA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offre des prix:  
OBJET : FACILITE DE LOCATION HEBDOMADAIRE DE BATTOIRE DE MARCHE SIDI MOUSSA d'un an (à partir de 01/01/2025 à 31/12/2025).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré et téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www. Marchés publics

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE EL KELAA DE SRAGHNA  
CIADT DES AIN IGLI OULAD SAID  
C.T SIDI MOUSSA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES DE PRIX OUVERT N° :10/2024  
Le 18/12/2024 à 11 :00

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GENERAL  
D.R.F.M  
**AVIS DE RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 72/2024/INDH/PAZ**  
Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'avis d'appel d'offres ouvert N°72/2024/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10367 du 21/11/2024 relatif à :  
- Aménagement piste menant au douar Tighmert et construction pont sur Oued Ghzel à la C.T Tifni, Province d'Azilal.  
A été rectifié comme suit : Le 13 Décembre 2024 à 10 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour :  
**Aménagement piste menant au douar Tighmert et construction pont sur Oued Ghzel à la C.T Tifni, Province d'Azilal.**  
**N° 8966/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES EL JADIDA  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°04/ENSAJ/2024 du 05/12/2024**  
Le 05 Décembre 2024 à 11 heures, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N°04/ENSAJ/2024, ayant pour objet : « ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA, EN DEUX LOTS ».  
• Lot N°1 : Acquisition de matériel scientifique : Electricité et électronique  
• Lot N°2 : Acquisition de matériel scientifique : Mécanique  
Le présent appel d'offres est lancé en deux lots :

L'appel d'offre est lancé en deux lots :	ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA, EN DEUX LOTS
L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée, pour chaque lot à :	
Lot N°1	298 979,00 DHS HT-IDD (Deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-dix-neuf Dirhams, Hors Taxe, Hors Droit de Douanes)
Lot N°2	81 154,00 DHS HT-IDD (Quatre-vingt-un mille cent cinquante-quatre Dirhams, Hors Taxe, Hors Droit de Douanes)
Le cautionnement provisoire pour chaque lot est :	
Lot N°1	4 500,00 DHS (Quatre mille cinq cent Dirhams)
Lot N°2	1 300,00 DHS (Mille Trois cent Dirhams)

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التجهيز والماء  
LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

**Avis Rectificatif et de Report d'Appel d'Offres Ouvert National N°61/2024**

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert National N° 61/2024 du 25 Novembre 2024 à 10h relatif à :

**TRAVAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LES COMMUNES TERRITORIALES EDDIR, SIDI TAHER ET TOUGHMERT DANS LA PROVINCE DE TAROUDANT.**

A subi les modifications suivantes :

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2.934.120,00 dhs ( Deux Millions Neuf Cent Trente Quatre Mille Cent Vingt Dirhams , 00 Cts) au lieu de : 2.916.120,00 dhs ( Deux Million Neuf Cent Seize Mille Cent Vingt Dirhams , 00 Cts).
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 44.000,00 dhs (Quarante Quatre Mille Dirhams, 00 Cts), au lieu de : 43.000,00 dhs (Quarante Trois Mille Dirhams, 00 Cts).

\*La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 04 Décembre 2024 à 9h30 au lieu du 25 Novembre 2024 à 10h.

Le reste est inchangeable.  
**N° 8963/PA**

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التجهيز والماء  
LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N°04/ENSAJ/2024 du 05/12/2024**

Le 05 Décembre 2024 à 11 heures, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié N°04/ENSAJ/2024, ayant pour objet : « ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA, EN DEUX LOTS ».  
• Lot N°1 : Acquisition de matériel scientifique : Electricité et électronique  
• Lot N°2 : Acquisition de matériel scientifique : Mécanique  
Le présent appel d'offres est lancé en deux lots :

L'appel d'offre est lancé en deux lots :	ACQUISITION DE MATERIEL SCIENTIFIQUE POUR L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA, EN DEUX LOTS
L'estimation financière du maître d'ouvrage est fixée, pour chaque lot à :	
Lot N°1	298 979,00 DHS HT-IDD (Deux cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent soixante-dix-neuf Dirhams, Hors Taxe, Hors Droit de Douanes)
Lot N°2	81 154,00 DHS HT-IDD (Quatre-vingt-un mille cent cinquante-quatre Dirhams, Hors Taxe, Hors Droit de Douanes)
Le cautionnement provisoire pour chaque lot est :	
Lot N°1	4 500,00 DHS (Quatre mille cinq cent Dirhams)
Lot N°2	1 300,00 DHS (Mille Trois cent Dirhams)

Conformément à l'arrêté du ministre délégué après de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- \* Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- \* Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma)
- \* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
- \* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.
- \* Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida, site à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Kasb, ELJHAOUZIA, El Jadida au plus tard le 04 Décembre 2024 à 16 heures, contre délivrance d'un accusé de réception, ou le remettre séance tenante au président de la commission.

**N° 8964/PA**

**CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING-SARL-BOUJZNIKA**  
Tel/Fax: 0537649573  
GSM: 0668792975  
Dissolution anticipée - STE 7 SERVICES AUTO - SARL (A.U.)  
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique  
Au capital de 100 000,00 Dhs  
Siège social : N° 161, 1er ETAGE HAY EL AMAL ROUTE BOUJAAD KASBA-TADLA.  
RC : 1359 IF : 20780030  
Par décision extraordinaire de l'associé unique en date du 29/10/2024, il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société - STE 7 SERVICES AUTO - SARL AU et sa mise en liquidation ;
- L'associé unique a nommé comme liquidateurs Mr. ISSEKSSIOUI AKRAM et lui confère les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, s'acquitter du passif et répartir le solde entre les associés, en proportion de leurs droits.

Le siège de la liquidation est fixé à N° 161, 1er ETAGE HAY EL AMAL ROUTE BOUJAAD KASBA-TADLA.  
Le dépôt légal est effectué au secrétariat-Greffier du tribunal de première instance de KASBAT-TADLA, le 13/11/2024 sous le n°185.

N° 8970/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
Université Hassan II de Casablanca  
La Présidence  
Avis d'appel d'offres ouvert National Simplifié N° 861UH2C/2024 (Séance publique)

Il sera procédé au bureau de l'Université Hassan II de Casablanca sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca Le 03/12/2024 à 10:00, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatif à : L'Achat de matériel informatique et de logiciel pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca en lot unique :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : 1 194 000,00 DH TTC (Un Million Cent Quatre Vingt Quatorze Mille dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DHS (Vingt Mille dirhams)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service financier de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sis à Tarik Ibnou Ziad Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis
- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents

sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.  
N° 8971/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
Université Hassan II de Casablanca  
La Présidence  
Avis d'appel d'offres ouvert National Simplifié N° 871UH2C/2024 (Séance publique)

Il sera procédé au bureau de l'Université Hassan II de Casablanca sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca Le 03/12/2024 à 10:30, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatif à : L'Achat de matériel d'enseignement pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca en lot unique :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : 1 164 000,00 DH TTC (Un Million Cent Soixante Quatre Mille dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DHS (Vingt Mille dirhams TTC)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service financier de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sis à Tarik Ibnou Ziad Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8972/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
Université Hassan II de Casablanca  
La Présidence  
Avis d'appel d'offres ouvert National Simplifié N° 881UH2C/2024 (Séance publique)

Il sera procédé au bureau de l'Université Hassan II de Casablanca sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca Le 03/12/2024 à 11:00, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatif à : L'Achat de Mobilier d'enseignement pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca en lot unique :

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : 1 134 400,00 DH TTC (Un Million Cent Trente Quatre Mille Quatre Cent dirhams TTC)

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DHS (Vingt Mille dirhams)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service financier de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sis à Tarik Ibnou Ziad Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8973/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
Université Hassan II de Casablanca  
La Présidence  
Avis d'appel d'offres ouvert National Simplifié N° 891UH2C/2024 (Séance publique)

Il sera procédé au bureau de l'Université Hassan II de Casablanca sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, Casablanca Le 03/12/2024 à 11:30, l'ouverture des plis re-

latifs à l'appel d'offres ouvert international sur offre de prix relatif à : L'Achat de Mobilier de bureau pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca en lot unique

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : 1 193 200,00 DH TTC (Un Million Cent Quatre Vingt Treize Mille Deux Cent dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DHS (Vingt Mille dirhams)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

-Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service financier de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sis à Tarik Ibnou Ziad Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 8974/PA

## Sur vos petits écrans



07H00 : Hymne national+ Coran  
07H05 : Documentaire amazigh  
07H35 : Documentaire amazigh  
08H10 : Rihlat al khat al maghribi  
09H05 : Aabak Attourat  
10H00 : Kadiat Al Omr  
10H55 : Ousrati  
11H50 : Ach Hada  
12H30 : JT Addahira  
13H09 : Prière du Vendredi  
13H50 : Doumoue Warda  
14H20 : JT en Amazigh  
14H40 : JT en Espagnol  
15H00 : Nour wa Bassair  
15H15 : Alwan Mina Al Madih  
15H35 : YAS'ALOUNAK  
16H15 : Chams AL Hadarat  
17H10 : Sada Al Ibdaa

18H10 : Super market  
18H30 : JT en Français  
18H50 : Moumou Aynia  
19H25 : Zwaji mouhale  
19H45 : Bat bentou  
19H55 : Ach Hada  
20H30 : JT Principal  
21H30 : Coucou Labnate  
23H10 : Cinéma Al Aoula  
23H50 : Dernier bulletin d'information  
00H10 : Doumoue Warda  
00H45 : Moumou Aynia  
01H15 : Love Story  
02H05 : Kadiat Al Omr  
03H00 : Documentaire amazigh  
03H30 : Documentaire amazigh  
04H05 : Rihlat al khat al maghribi  
05H05 : Aabak Attourat  
06H00 : Ousrati

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : CHTHIWA BLADI  
06:30:00 : SABAHYAT 2M  
07:25:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
08:00:00 : MAGAZINE : POP UP  
08:25:00 : FEUILLETON : AN-NASS LEMLAH  
09:20:00 : FEUILLETON : AL MEKTOUB 2  
09:55:00 : MAGAZINE : CHTHIWA MAJA CHOUMCHA  
10:05:00 : FEUILLETON : HOURIA  
10:45:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
11:05:00 : SABAHYAT 2M  
12:00:00 : SERIE : JIB DARIK KOUIM  
12:35:00 : METEO  
12:45:00 : AL AKHBAR  
13:15:00 : RELIGIEUX : PRIERE DU VENDREDI  
13:50:00 : MOUJAZ RIYADI  
13:55:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STARLIGHT

14:05:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
14:55:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST  
14:55:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
15:05:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL SARIFINE  
15:20:00 : MAGAZINE : AL ISLAM 3AMAL WA SOULOUK  
15:25:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS  
15:35:00 : FEUILLETON : 3AILTI  
16:30:00 : MAGAZINE : SABAHYAT 2M  
17:20:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA  
17:35:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR  
17:50:00 : CHTHIWA MAJA CHOUMCHA  
18:00:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:05:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES DREAM ARTIST  
18:15:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL

19:00:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STARLIGHT  
19:10:00 : FEUILLETON : HKAYTI  
20:00:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:25:00 : QUE DU SPORT  
20:30:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
20:35:00 : NEWS : ECO NEWS  
20:45:00 : AL MASSA'YA  
21:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:15:00 : METEO  
21:25:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
22:45:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD  
23:40:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL  
00:25:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
01:10:00 : MAGAZINE : STARLIGHT  
02:55:00 : MAGAZINE : STUDIO LIVE  
03:45:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3  
04:10:00 : FEUILLETON : HKAYTI  
04:55:00 : MAGAZINE : AL-HANE 3CHAQNAHA



## Près d'un cinquième des cas de dengue imputables au changement climatique

Le changement climatique est responsable de près d'un cinquième des cas de dengue, qui battent de nouveaux records en 2024, selon une étude américaine publiée récemment visant à éclairer davantage l'impact de la hausse des températures sur la propagation de cette maladie.

Pour mesurer combien le dérèglement climatique affecte la santé, "la dengue est une très bonne maladie à étudier car elle est très sensible au climat", a déclaré à l'AFP Erin Mordecai, écologiste spécialiste des maladies infectieuses à l'université de Stanford.

Transmise par les piqûres de moustiques tigres infectés, cette maladie virale, qui peut provoquer une forte fièvre et des courbatures, est généralement bénigne mais parfois grave, voire mortelle.

La dengue est déjà endémique dans plus de 130 pays et avec la hausse des températures, les moustiques vecteurs se propagent au-delà des zones tropicales et subtropicales où ils étaient généralement cantonnés.

Pour cette nouvelle étude, présentée à la réunion annuelle de la Société américaine de médecine tropicale et d'hygiène mais pas encore évaluée par des pairs, une équipe de chercheurs

s'est penchée sur l'incidence de la dengue et les variations climatiques dans 21 pays d'Asie et des Amériques.

Ils ont estimé qu'environ 19% des cas actuels de dengue en moyenne dans le monde "sont attribuables au réchauffement climatique", a résumé Erin Mordecai, auteure principale de l'étude dévoilée alors que se déroule, en Azerbaïdjan, la 29e conférence sur le climat de l'ONU.

Les températures entre 20 et 29 degrés Celsius sont les plus propices à la propagation de la maladie et des zones endémiques dans cette configuration - certaines parties du Pérou, du Mexique, de la Bolivie et du Brésil - pourraient subir une hausse de 150 à 200% des infections dans les prochaines décennies.

Globalement, au moins 257 millions de personnes vivent actuellement dans des zones où le réchauffement climatique pourrait faire doubler l'incidence de la dengue les 25 prochaines années.

Sur les huit premiers mois de 2024, il y a eu près de 13 millions de cas de dengue, selon l'Organisation mondiale de la santé, presque le double du record enregistré sur tout 2023.

Le nombre réel est probablement



plus proche des 100 millions vu "des sous-déclarations massives" de cas, notamment faute de tests ou de symptômes, a estimé Erin Mordecai.

L'étude est présentée aussi peu après le démarrage d'une nouvelle épidémie en Guadeloupe, région française des Antilles.

Outre le changement climatique, la mondialisation des échanges com-

merciaux et des voyages ainsi que l'avancée de l'urbanisation favorisent la propagation des moustiques tigres.

L'une des approches prometteuses pour combattre la dengue consiste à introduire dans la nature des moustiques infectés par une bactérie bloquant la capacité de l'insecte à transmettre le virus.

Des moustiques infectés par la

bactérie *Wolbachia* ont ainsi été introduits il y a cinq ans dans la majeure partie de la ville brésilienne de Niterói, rapporte une autre étude présentée à la réunion annuelle, pas évaluée par des pairs.

En 2024, alors que le Brésil affrontait sa plus grande épidémie de dengue, cette ville proche de Rio de Janeiro n'a connu qu'une légère augmentation des cas, dont le nombre est cependant resté inférieur de 90% à ce qu'il était avant cette expérimentation et sans commune mesure avec le reste du pays.

Preuve que la bactérie *Wolbachia* peut fournir une protection durable contre les poussées de plus en plus fréquentes de dengue à l'échelle mondiale", selon Katie Anders, l'une des responsables du Programme mondial contre les moustiques, citée dans un communiqué.

D'ores et déjà, le programme "s'est associé au gouvernement brésilien pour construire un site de production de moustiques *Wolbachia*, qui permettra un déploiement simultané dans plusieurs villes pour protéger plusieurs millions de personnes", a indiqué un chef de projet brésilien, Luciano Moreira.

## Recettes

### Salade de fruits



#### Ingrédients

- 1 Grosse pomme
- 1 Banane
- 1 Grosse orange
- 1 Pamplemousse
- 2 Kiwis
- 200g de raisins noirs
- 1 Jus de citron
- 50g de sucre en poudre

#### Préparation

- Rincez les raisins.
- Epluchez la pomme et retirez le

trognon. Pelez la banane, l'orange, le pamplemousse et les kiwis.

Coupez tous les fruits en petits morceaux.

Mettez les fruits dans un saladier, ajoutez le sucre et le jus de citron afin qu'ils ne noircissent pas.

Mélangez.

Astuces et conseils pour Salade de fruits

Réservez la salade de fruits au frais jusqu'au moment de servir.

## TikTok lance un outil d'IA pour créer des publicités à la demande

TikTok a ouvert jeudi à tous les annonceurs un outil d'intelligence artificielle (IA) pour générer des clips publicitaires, devenant ainsi la dernière plateforme en date à proposer cette technologie qui fait gagner du temps aux agences de marketing.

L'application de courtes vidéos divertissantes a en outre annoncé un partenariat avec Getty Images.

Les marques pourront ainsi utiliser les images et vidéos sous licence de Getty pour créer des publicités générées par l'IA, y compris des avatars ressemblant à de vraies personnes.

Ce genre d'outils était très attendu depuis que l'IA générative a pris son envol avec la sortie de ChatGPT fin 2022: la technologie permet de produire toutes sortes de contenus, sur simple requête en langage courant.

Après le texte et les images, la génération de vidéos a beaucoup gagné en qualité cette année. Les géants de la pub en ligne, Google, Meta (Facebook, Instagram) et Amazon, ont lancé le mois dernier des outils de création automatisée de clips publicitaires.

Dans son communiqué, TikTok met en avant des données montrant que les campagnes de marketing sont plus efficaces quand leurs contenus sont renouvelés deux fois par semaine.

"Mais maintenir ce niveau de créativité peut être difficile, surtout pour les annonceurs disposant de ressources limitées", constate l'entreprise, filiale du géant chinois ByteDance.

Baptisé "Symphony Creative Studio", l'outil de TikTok peut générer une vidéo à partir d'une description de produit, ajouter un avatar IA pour faire des commentaires sur ce produit et même incorporer un doublage dans différentes langues, le tout en quelques minutes.

Grâce aux images de Getty qui alimentent l'IA, les annonceurs "peuvent facilement créer des publicités et des contenus qui vont sembler similaires aux autres clips de la plateforme (créés par des humains, ndr) et vont ainsi s'intégrer parfaitement dans le flux de vidéos" que voient les utilisateurs, assure Getty dans son propre communiqué.

L'explosion de l'IA générative sus-

cite l'enthousiasme de nombreuses entreprises et particuliers, mais aussi l'appréhension ou la colère de nombreux auteurs et artistes. Pour eux, la nouvelle technologie pille leur travail sans accord ni rémunération, et menace de les remplacer. Des titres de presse comme le New York Times ont porté plainte, tandis que plusieurs organisations ont choisi de signer des contrats avec les sociétés technologiques pour commercialiser leurs contenus sous licence, dont Getty. L'agence de photos a par ailleurs lancé en septembre 2023 son propre outil d'IA générative, pour produire des images à partir de ses archives de photographies.

